



L'Éducation, L'Enseignement, La Recherche, La Culture

**Le 19 mai pour
l'éducation**

**Alain Gresh
analyse
les révolutions
arabes**



N° 151 - mars 2011 - ISSN 1246-077X

QUELLE ÉCOLE VOULEZ-VOUS ?



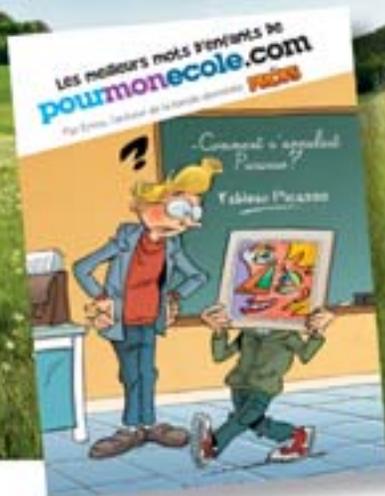
École : l'enjeu du primaire

services
publics



pourmonecole.com

le site qui donne plus pour votre classe.



Vous êtes enseignants, personnels des écoles maternelles et primaires*, rendez-vous sur www.pourmonecole.com et participez au jeu concours « Les mots d'enfants » jusqu'à fin avril 2011. Vous ferez peut-être gagner à votre école 500 euros** pour financer un projet ou l'achat de matériel pédagogique. Dès votre inscription, vous recevrez le livre « Les meilleurs mots d'enfants de pourmonecole.com - édition 2010 », illustré par Erroc, l'auteur de la BD « Les Profs ».



Connectez-vous sur **pourmonecole.com**

et déposez dès maintenant vos meilleurs mots d'enfants !

CASDEN, la banque de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

CASDEN (Banque Populaire) - 100 rue de la République - 92000 Nanterre - France - Tél. 01 47 34 34 34 - www.casden.fr - RCS Nanterre - N° 338 338 338 - SIREN 752 082 338 - SIRET 752 082 338 0001 - CASDEN (Banque Populaire) - 100 rue de la République - 92000 Nanterre - France - Tél. 01 47 34 34 34 - www.casden.fr - RCS Nanterre - N° 338 338 338 - SIREN 752 082 338 - SIRET 752 082 338 0001 - CASDEN (Banque Populaire) - 100 rue de la République - 92000 Nanterre - France - Tél. 01 47 34 34 34 - www.casden.fr - RCS Nanterre - N° 338 338 338 - SIREN 752 082 338 - SIRET 752 082 338 0001

Revue de la
Fédération Syndicale
Unitaire
104, rue Romain
Rolland
93260 Les Lilas
Tél. : 01 41 63 27 30
Fax : 01 41 63 15 48
Internet : www.fsu.fr
Mél :
fsu.nationale@fsu.fr
pour@fsu.fr
N° CP : 0710-S07429
N° ISSN : 1246-077 X
Directeur
de la publication :
Bernadette Groison
Rédaction :
Marianne Baby,
Monique Daune,
Emmanuel Guichardaz,
Élizabeth Labaye,
Jacques Mucchielli,
Isabelle Sargeni-Chetaud.
Conception :
agence Naja

Publicité :
Com d'habitude
publicité
Clotilde Poitevin
25, rue Fernand-Delmas
19100 Brive
Tél. : 05 55 24 14 03
E-Mail :
contact@comdhabitude.fr

CASDEN p. 2
MAC DONALD'S p. 16
GCU p. 16
SCRELEC p. 31
MAIF p. 32
Joint à ce numéro,
un encart volant
ADL Partner

Compogravure : CAG
Impression : SIEP
Credit photo
couverture :
CADIEU/NAJA

Prix au numéro :
0,40 €
Abonnement : 5,25 €
Si vous changez
d'adresse, veuillez
communiquer
vos nouvelles
coordonnées
à votre syndicat.



sommaire

sociales

Assurance chômage :
un rendez-vous manqué 6

Réforme de la fiscalité 8

publiques

Mettre fin à la précarité 10

éducatives

Tous dans la rue le 19 mars
pour l'éducation 13

Formation, à quand
les améliorations? 15

c'est demain

La démographie de la France 24

culturelle

Le cinéma
ne connaît pas la crise 28

DOSSIER

École : l'enjeu du primaire

Dans un monde en pleine révolution des savoirs et de leur diffusion, entre les attentes de la société, des familles et la nécessité de mieux prendre en compte l'enfant et son rapport aux savoirs, l'école primaire, qui voit passer la totalité de la population sur ses bancs, est l'objet de débats passionnés... et passionnants, à la mesure des enjeux de cette première étape de la scolarité, pour l'avenir de chaque enfant comme pour celui du pays.



© NETANGENANA

Un mouvement irréversible

Alain Gresh est directeur adjoint du Monde diplomatique et spécialiste du monde arabe. Il analyse pour nous les révolutions arabes.



DK

édito Vigilance et actions



Bernadette Groison

Dans un contexte d'injustices sociales de plus en plus insupportables, le Président de la République cherche à s'abriter derrière un écran de fumée en utilisant la situation des pays arabes pour stigmatiser encore plus les immigrés et en détournant la laïcité autour de la seule question de l'islam. Le gouvernement jette le trouble dans l'opinion et cherche à la diviser. Cette situation constitue, en l'absence de réponses, un terreau à l'idéologie de l'extrême droite.

Il faut des réponses aux questions auxquelles sont confrontés les salariés, les jeunes, les chômeurs et l'ensemble des citoyens : emploi, pouvoir d'achat, protection sociale, éducation, santé, justice... Ce sont des politiques concrètes qui doivent être menées.

Pour la FSU, l'heure est donc à la vigilance et à l'action avec toutes les forces syndicales et sociales afin d'imposer d'autres alternatives économiques et sociales pour que tous les citoyens bénéficient des droits fondamentaux. Une exigence démocratique.

Les services publics et la Fonction publique ont un rôle important à y jouer. C'est l'enjeu des mobilisations à venir comme celles de la Justice. Ou de l'Éducation le 19 mars prochain. La FSU y prendra toute sa place.

8 mars
de lutte
et d'espoir

Le 5 mars 2011, anticipant la journée internationale des femmes, des manifestations ont eu lieu pour revendiquer le droit à la dignité, la liberté, l'égalité. En Tunisie, en Égypte et dans l'ensemble des pays animés par l'espoir de liberté, les femmes ont été au premier rang de la révolution. Elles se mobilisent partout contre des régimes autoritaires et contre des sociétés machistes, pour qu'il soit mis fin aux discriminations dont elles sont l'objet. Ce combat est le nôtre. En France, les rapports de domination hommes/femmes sont toujours à l'œuvre et les femmes continuent à se battre pour l'égalité salariale, la mixité de l'emploi, contre le travail à temps partiel imposé et la précarisation qui touche particulièrement les femmes ; pour le droit à l'avortement et la contraception, pour le développement des services publics, pour l'application avec des moyens de la loi du 9 juillet 2010 contre les violences faites aux femmes.

> DAKAR

Le FSM en terre africaine

Le retour du Forum Social Mondial en Afrique a été marqué par l'euphorie de la chute du régime de Ben Ali en Tunisie et sa propagation dans les pays arabes. Organiser 1 000 activités pendant 3 jours était un pari très difficile. Ce forum a été marqué par la forte mobilisation des femmes, en prise directe avec des réalités comme l'accaparement des terres, la spéculation sur les denrées alimentaires, la privatisation des semences, la prédation des biens communs naturels. Les assemblées de convergence pour l'action ont permis de dégager des « feuilles de route » avec le souci d'articuler les luttes locales entre elles et avec les luttes globales, ainsi l'AG sur l'éducation a rappelé le rôle essentiel de l'éducation publique et laïque, en écho aux États généraux des SP en France et a contrario des politiques menées. En vue : la mobilisation internationale au moment du G8 et du G20 en France, la préparation du sommet de Durban sur le changement climatique, le contre-sommet sur l'eau à Marseille en mars 2012, la préparation d'un sommet alternatif à Rio en 2012 (Rio+20). Quelques



© TRÉVIER/SINAÏA

jours auparavant, sur l'île de Gorée d'où étaient parties des centaines de milliers d'esclaves vers les colonies antillaises et d'Amérique du Sud, une « charte mondiale des migrants pour un monde sans mur » a été rédigée comme point de départ faisant des migrants des acteurs de mouvements sociaux pour transformer le monde. La crise globale met au défi le mouvement altermondialiste de définir un scénario qui ne marche plus au rythme parcimonieux des années précédentes, de renforcer la solidarité avec les mouvements de résistance, de s'engager dans des mobilisations. Il reste du chemin à parcourir.

SOPHIE ZAFARI

MÉTIER

« Mettre en œuvre les politiques publiques »

Chargé de mission pour le développement économique et l'emploi à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne, Eric Berton a effectué la plus grande partie de sa carrière dans le Val-de-Marne. Son travail consiste à mettre en relation les différents acteurs et partenaires, à impulser le pilotage des projets. Les dossiers ne manquent pas : le transport, avec le Grand Paris, ou encore le « cluster » de la « Ville durable » autour de la Cité Descartes. « Notre sous-préfecture a un tissu de TPE/PME assez important, notamment dans le BTP », explique Eric Berton. « Nous mettons en relation un pôle scientifique, et des laboratoires, avec les entreprises ». Autre réalisation, la maison de l'emploi, pour laquelle l'État participe à hauteur de 70 %, avec un travail en partenariat avec l'ADEME, ou encore le Près de Paris-Est...



Eric Berton

Chargé de mission en sous-préfecture

Originaire de Tours, où il a effectué ses études et obtenu un DEA sciences de la ville, Eric se destinait plutôt à l'administration territoriale. Son parcours aura été un peu différent : entré à la Poste, comme contrôleur, il a passé les concours internes grâce à un congé de formation, et a réussi celui d'attaché de préfecture. Après une formation à Marne-la-Vallée, il a été affecté à la Préfecture du Val-de-Marne, où il a occupé plusieurs postes. Ce qu'il aime dans son métier ? « La dimension humaine », pour le collectif de travail, « mais aussi pour le fait de contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques ». Même si ces dernières font l'objet de débats parfois vifs, ce qu'il ne méconnaît pas : Eric est aussi membre du SNUP-FSU, le syndicat FSU des personnels du ministère de l'intérieur.

Emmanuel Guichardaz

> MOUVEMENTS

Démocratie, une exigence impérieuse...

Pour une politique européenne d'investissement juste !



© BRUMAULD/INAJA

Le scandale Alliot-Marie a contraint le gouvernement à un remaniement.

De la Tunisie au Yémen, en passant par l'Égypte et l'Algérie, le mouvement de révolte sociale continue de s'étendre, malgré des répressions sanglantes comme en Libye. Partout, les populations, et notamment les jeunes, refusent l'injustice et ont soif de liberté et de démocratie. Cette contestation profonde des ordres établis, cette exigence de démocratisation devra imposer une nouvelle conception des relations internationales, plus équilibrée, respectueuse des choix des populations.

Mais cette impérieuse exigence démocratique concerne aussi les pays d'Europe, et la France au premier chef. Après l'affaire Woerth et le passage en force sur les retraites, le nouveau scandale Alliot-Marie a

contraint le gouvernement empêtré dans les collusions d'intérêt et une politique étrangère à courte vue à un remaniement pour sauver la face. Un gouvernement qui joue avec le feu en remettant une fois de plus sur la table la défiance envers les immigrés. Hortefeux condamné reste ouvertement « conseiller » d'un gouvernement qui a commis les lois LOPPSI, la loi Besson... La FSU continuera de proposer, s'associer aux mouvements et manifestations qui permettront de mettre en échec dans l'opinion, chez les jeunes sala-

riés, les chômeurs, les idées véhiculées par le Front National. C'était le sens de la manifestation du 9 mars à l'initiative du collectif « non à la politique du pilori ».

Cette exigence démocratique passe par la réduction des inégalités, la défense et la promotion des Services Publics, de politiques publiques au service de tous. C'est le sens des mobilisations en cours dans la Justice, l'Éducation, la Santé... Ce sera aussi un enjeu de l'euro-manifestation du 9 avril à Budapest.

Car c'est bien par la construction d'alternatives crédibles répondant aux besoins sociaux, c'est bien en redonnant confiance dans l'avenir, qu'on pourra repousser le Front National et ses idées !

CLARA CHALIGNY

La Commission européenne, le Conseil et le Parlement discutent actuellement de l'orientation et du contenu de la future politique européenne en matière d'investissement.

Un appel à l'initiative du réseau Seattle to Brussels (signé par ATTAC, AITEC, FSU...) dénonce ces accords internationaux d'investissement qui représentent une menace directe à la gouvernance démocratique des pays et à la défense de l'intérêt public. Les organisations signataires appellent à développer une politique d'investissement plus équilibrée qui tienne les investisseurs internationaux responsables de leurs actes et protège le droit des États à mettre en place des régulations visant à promouvoir l'intérêt public, le travail décent, la protection des droits humains et de l'environnement.

Conférence sociale européenne à Bruxelles

À l'initiative de la CES et des syndicats investis dans les forums sociaux – CGT, FSU et Solidaires pour la France, CGIL d'Italie, VERDI d'Allemagne, CSC et FGTB belges, CGTP portugaise, ELA Basque et CSDR roumaine, ainsi que de plusieurs associations notamment Attac, le réseau « Labour and globalisation » du FSE, le réseau Initiative pour un autre monde (IPAM)... – il a été décidé après le forum de Malmö d'organiser une Conférence Sociale Conjointe avant chaque sommet de printemps de l'Union Européenne. La première session, préparée par plusieurs rencontres de travail, se tient les 10 et 11 mars à Bruxelles. L'objectif de la conférence est à la fois de s'appuyer sur l'ancrage national des organisations présentes et de coordonner autant que possible les mobilisations européennes, son comité d'initiative pouvant envisager des actions ou des campagnes d'opinion. Il s'agit aussi et surtout de travailler à l'élaboration d'analyses et de propositions alternatives sur plusieurs thèmes essentiels (politique monétaire, budgets publics et fiscalité, salaires et compétitivité, système de pension et de sécurité sociale, commerce extérieur de l'UE). Une délégation de la FSU y sera présente.

Négociations UNEDIC : pas sans les chômeurs !

Les associations de chômeurs sont exclues des débats sur le renouvellement de la convention d'assurance chômage (UNEDIC). Une situation inacceptable alors que la moitié des chômeurs et précaires sont en fin de droits ou au RSA et que ce qui sortira de ces négociations va conditionner pour beaucoup leur survie quotidienne. Parce qu'il faut des mesures d'urgence, des mesures exceptionnelles à la hauteur de la crise, les propositions des associations de chômeurs et précaires doivent être entendues. C'est le sens de l'appel de militants responsables associatifs, syndicaux, politiques avec le Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP), l'APEIS, AC ! auquel s'est associée la FSU. Appel à signer en ligne : www.mncp.fr



> ASSURANCE CHÔMAGE

Un rendez-vous manqué

La convention d'assurance-chômage (UNEDIC) arrive à son terme le 31 mars 2011. Des négociations entre partenaires sociaux sont entamées depuis janvier. Avec plus de 4 millions de chômeurs et un chômage de longue durée qui bat des records, le problème est de taille mais la volonté du patronat de le minorer et d'en rester au statu quo est manifeste. Les salariés, les chômeurs, leurs organisations ne peuvent pas se satisfaire de la simple reconduction de la convention en cours qui exclut de fait de toute indemnisation la moitié des chômeurs déclarés déjà exclus du RSA et dont l'application a conduit à un million de « fins de droit » en 2010.

Question cruciale, celle de l'emploi précaire : selon une estimation réalisée par les services de l'Unedic à la demande de la CGT, l'indemnisation des chômeurs qui se sont inscrits à l'issue d'un CDD ou d'une mission d'intérim coûte chaque année environ 6,3 milliards d'euros. Cela concerne mensuellement 492 443 demandeurs d'emploi et représente 23 % des dépenses d'allocation prévues pour 2011. L'emploi précaire coûte quatre fois plus à l'assurance chômage qu'il ne lui rapporte en cotisations. Dans un contexte de pression du patronat pour affaiblir l'emploi pérenne, la question d'un système de bonus-malus sur les cotisations des entreprises se pose donc. Le MEDEF reste sourd à toutes ces préoccupations. Lors de la deuxième séance de négociations, il a rejeté en bloc toute discussion sur les propositions syndicales (sécurisation des ruptures conventionnelles, suppression du coefficient réducteur pour les saisonniers, indemnisation des chômeurs en formation, annu-



lation de la baisse automatique des cotisations patronales en cas d'excédent...), renvoyant à 2013 les débats sur la modulation des cotisations patronales en fonction de la précarité des contrats ou la création de « droits rechargeables ». Pire, le MEDEF pousse à modifier les bornes d'âges applicables aux seniors en proposant une baisse de 36 à 30 mois de la période de référence pour les 50 ans et plus, le passage de la condition d'âge de 50 à 52 ans pour bénéficier de 36 mois d'indemnisation, une modification de la condition d'âge de 61 à 62 ans pour pouvoir bénéficier du maintien des droits jusqu'à la liquidation de la retraite à taux plein. Provocation supplémentaire dans le contexte d'un recul imposé de l'âge légal de départ à la retraite, alors que le nombre des plus de 50 ans inscrits à Pôle Emploi ne cesse de croître (+16,3% sur un an)!

ISABELLE SARGENI-CHETAUD

Alerte au salon de l'agriculture

Les militants du Sygma y ont distribué le tract et le communiqué de l'intersyndicale des Services Vétérinaires du ministère de l'agriculture. Ils ont rencontré les consommateurs, des responsables des syndicats agricoles ainsi que des représentants des professions agro-alimentaires. Le but de cette opération était d'alerter les populations sur les risques que provoquerait une disparition des contrôles sanitaires de l'État dans les abattoirs de porcs. De nombreux participants du salon se sont sentis concernés par cette action, des contacts ont été pris et des actions futures sont envisagées en commun pour maintenir un niveau de sécurité sanitaire maximum pour les usagers.

> JEUNES ET SYNDICALISME

Un colloque FSU-CGT

Les jeunes se détournent-ils des syndicats ? Ces derniers sont-ils capables de s'adapter, d'évoluer, de leur faire une place ? Tel était le thème du colloque CGT-FSU du 9 février.



DR

Loin des idées reçues, ce troisième colloque CGT – FSU (après celui de Caen en 2009 sur la formation tout au long de la vie et celui de Toulouse en 2010 sur la petite enfance) a réuni le 9 février plus de 250 participants, des chercheurs, des syndicalistes, des organisations de jeunesse (FIDL, UNL, JOCF...).

Après la projection de deux séries de vidéo où des jeunes d'origine et de milieux divers s'expriment sur leur engagement et leur perception des syndicats, deux tables rondes ont permis d'aborder successivement le profil de la jeunesse d'aujourd'hui, et son rapport au syndicalisme.

Engagement collectif, mobilisation lors

des grands « rendez-vous » (CPE, mouvement lycéen...), mais aussi précarité et donc absence de collectif de travail stable caractérisent en partie les jeunes, qui restent cependant, les études en attestent, paradoxalement optimistes pour leur avenir, Côté syndical, les pratiques sont diverses et certainement perfectibles : quelle place leur fait-on, quelle adaptation à des formes d'engagement qui n'ont plus grand-chose à voir avec celles que l'on a connues il y a quelques décennies ? Les

jeunes interrogent le syndicalisme, son fonctionnement, ses structures... Comme l'ont souligné plusieurs participants, il y a là quelque chose de l'ordre du conflit générationnel.

Bernadette Groison et Bernard Thibault, qui clôturaient le colloque, ont quant à eux insisté sur la nécessité, pour le syndicalisme, d'offrir des perspectives : pour les conditions de travail, la formation, mais aussi plus généralement contribuer à la construction des alternatives, aussi bien pour notre pays qu'au niveau de la planète. Et sans occulter le fait que le paysage syndical en France, profondément divisé, devait lui aussi évoluer.

EMMANUEL GUICHARDAZ

Colloque FSU Solidaires

Dans le cadre de l'orientation définie à son congrès, la FSU poursuit le travail qu'elle a souhaité engager avec toutes les organisations qui le souhaitent. Un nouveau colloque est organisé avec Solidaires sur la question cruciale des inégalités sociales, notamment à partir des travailleurs pauvres, de la précarité. Des chercheurs y interviendront au côté des syndicalistes des deux organisations. La problématique du travail social, que le gouvernement tend à détourner en contrôle social, y sera notamment abordée. Le colloque a lieu le jeudi 31 mars à 9 h 30 à la Bourse du travail rue Charlot.



DR

Carton rouge au mal-logement

L'état des lieux présenté par la fondation Abbé Pierre en février est bien sombre. La crise crée de nouvelles fragilités, amplifie les difficultés des plus pauvres, élargit le champ de ceux qui se trouvent face à des problèmes de logement.

Le film présentant en parallèle des documents de l'hiver 1954 avec des images de 2010 est saisissant.

10 millions de personnes fragilisées par la crise, des inégalités qui se creusent, 900 000 habitations manquantes et un besoin de construction de 350 000 nouveaux logements par an... c'est un constat plus qu'inquiétant que dresse ce 16^e rapport au moment où la bulle spéculative foncière explose dans les grandes villes, écartant toujours plus des centres urbains les ménages les plus modestes et impliquant une hausse des dépenses de transport non négligeables pour les ménages et des conséquences environnementales préoccupantes.

3,5 millions de personnes n'ont pas d'autre choix que d'être mal-logées ! C'est avec ce cri d'alarme que la Fondation Abbé-Pierre lance une opération Carton Rouge au mal-logement et interpelle les pouvoirs publics pour réactiver sans résignation devant une situation dramatique et inacceptable l'action publique.

Prélèvements obligatoires

(en milliards d'euros)

- Revenu national : 1 680
- Total prélèvements : 817
- Impôts sur le revenu : 146
dont IRPP : 52
et CSG : 94
- Impôts sur le capital : 62
dont impôt sur les sociétés : 35, taxe foncière, impôt sur la fortune et droits de succession : 27
- Impôts sur la consommation : 224
(TVA et autres impôts indirects)
- Cotisations sociales : 386
dont cotisations maladie, famille, formation... : 164
- Cotisations retraite et chômage : 221



© CADIEUNAJA

> BUDGET

Réforme de la fiscalité

Le gouvernement vient d'annoncer ses pistes de réflexion pour une réforme fiscale. Après les scandales Woerth et Bettencourt, et dans un contexte de crise sociale profonde, l'indécence du bouclier fiscal devenait aussi ostentatoire que la fortune des amis du président, qui a dû en tenir compte.

Mais loin de remettre à plat l'ensemble de la fiscalité, Nicolas Sarkozy propose en réalité un simple réaménagement qui maintient les privilèges fiscaux des riches, l'État ne devrait y gagner aucune ressource supplémentaire, alors que le déficit budgétaire est autour de 6 % et sert de prétexte à l'amointrissement des services publics. Les riches, rassurons-nous, le resteront ! 300 000 foyers échapperaient à l'impôt sur la fortune (ISF) avec la réforme de la fiscalité du patrimoine projetée grâce à un relèvement du plafond à partir duquel les contribuables doivent payer l'ISF. Alors que, comme le rappelle l'économiste Thomas Piketty*, « Nous sommes dans une période historique où les patrimoines prospèrent mais où les revenus stagnent. Ce n'est pas du tout le moment de détaxer les patrimoines »

S'il confirme la suppression du bouclier fiscal (qui plafonnait le total de l'impôt direct à 50 % des revenus), désormais jugé un « remède imparfait » aux défauts de l'ISF, selon François Fillon, le gouvernement ne reviendra pas sur l'allègement des droits de succession instauré en 2007 « parce que nous voulons que cha-



© TRÉVIERINAJA

cun puisse transmettre à ses enfants le fruit de son travail ». Oubliant au passage qu'une majorité de français travaille mais ne pourra rien transmettre ! Au nom de la « valeur travail », aucune nouvelle tranche d'impôt pour les plus riches ne devrait être instaurée, car cela « ouvrirait la voie à un alourdissement de l'impôt sur le revenu ».

La FSU s'est prononcée pour une refonte de l'ensemble de la fiscalité. Cela passe notamment par une réhabilitation de l'impôt sur le revenu avec une progressivité réactivée par la création de nouvelles tranches et une fiscalité accrue sur le patrimoine et le capital.

La présentation du projet de loi est prévue pour la mi-mai avec une loi votée avant l'été.

ELIZABETH LABAYE

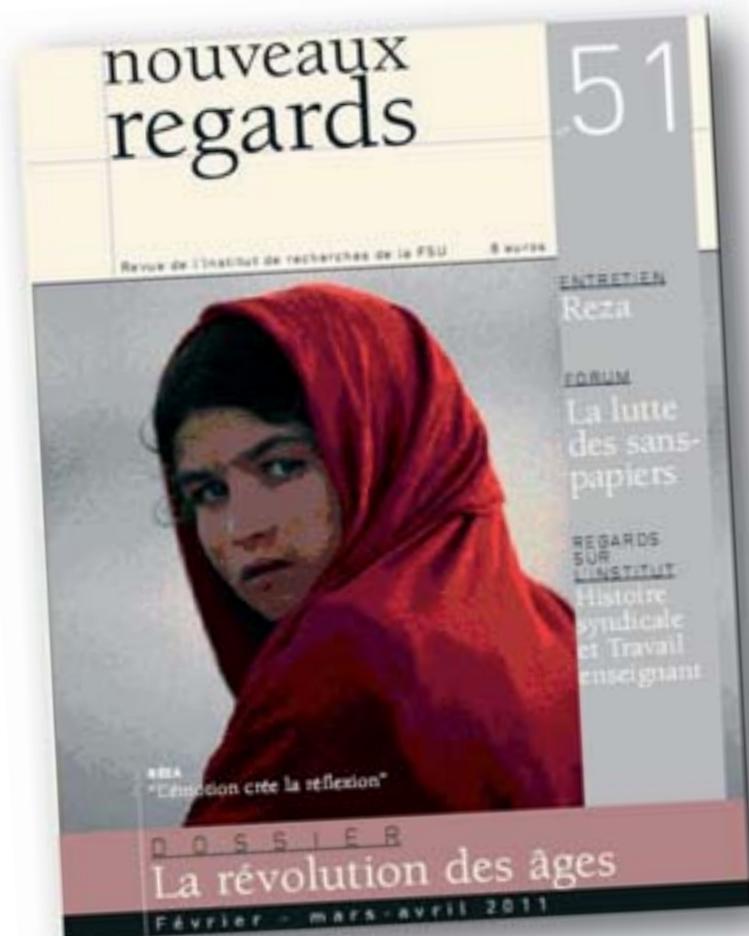
*Landais, Piketty, Saez « pour une révolution fiscale ». www.revolution-fiscale.fr

Justice : nouvelles actions les 28 et 29 mars

Coup de tonnerre dans le ciel judiciaire en février dernier. Pour la première fois, les magistrats décidaient « une semaine sans audience » à l'appel de leurs organisations syndicales. Une colère quant à l'état de la justice en France, attisée par les propos de Nicolas Sarkozy : « Quand on laisse sortir de prison un individu comme le présumé coupable sans s'assurer qu'il sera suivi par un conseiller d'insertion, c'est une faute. Ceux qui ont couvert ou laissé faire cette faute seront sanctionnés ». Il parlait de Tony Meillon, principal suspect dans le meurtre de Laëtitia Perrais. Des propos « scandaleux », « du populisme de bas étage », a réagi l'USM.

En fait, les trois juges d'application des peines de Nantes mis en cause doivent suivre 4 057 personnes en milieu ouvert et 616 en détention. Il manque 29 postes de conseillers d'insertion et de probation et 5 greffiers font le travail prévu pour 17. Face à un mouvement largement suivi, le ministre de la Justice a fait le déplacement à Nantes. Mais les mains vides. D'où une nouvelle journée d'actions le 28 mars et le 29 mars une manifestation nationale à Paris le lendemain pour exiger un plan d'urgence pour la justice.

REVUE « NOUVEAUX REGARDS »



Commande à envoyer accompagnée d'un chèque de 10 € (8 € la revue + 2 € la participation au port) à :

**Institut de Recherches de la FSU
104, rue Romain Rolland
93260 LES LILAS
Tél. : 01 41 63 27 60
Mail : institut@institut.fsu.fr**

La prochaine publication du chantier de recherches « *Nouveau Management Public* » est prévue pour la mi-avril.

Manager ou servir ?

Les Services Publics aux prises avec le Nouveau Management Public

coordination :

Evelyne Bechtold-Rognon, Thomas Lamarche
postface de *Bernadette Groison*

Éditions Syllepse

Collection « comprendre et agir » **8 euros**

*Réservez dès maintenant cet ouvrage
auprès de l'Institut de recherches
Retrouvez toute l'actualité de l'institut sur
le nouveau site : www.institut.fsu.fr*

Les services publics sont au cœur des préoccupations des Français. Lors de la crise récente, ils ont fonctionné comme un bouclier, atténuant les effets dévastateurs de celle-ci sur les citoyens. Dans les discours gouvernementaux, les services publics sont également centraux. Sans jamais les attaquer de front, on prétend vouloir les pérenniser en les rendant plus efficaces et plus responsables. Ce petit livre s'interroge sur la réalité des effets des politiques du Nouveau management public sur les agents des services publics et en particulier sur ses cadres intermédiaires. Dans les domaines de la santé, de la justice, de l'éducation, faut-il désormais choisir entre manager et servir ? Les professionnels de ces domaines disent tous à quel point la LOLF et ses corollaires ont fait évoluer leur travail. Leur sentiment est d'être constamment entre le marteau et l'enclume, constamment aux prises avec des injonctions paradoxales : faire plus avec moins, être plus autonome tout en étant confronté à des prescriptions centralisées impératives. Cet ouvrage souligne aussi les capacités de résistance des corps professionnels et de l'institution, capables d'inventer des modalités d'actions et de services nouvelles.

> EMPLOI PUBLIC

Mettre fin à la précarité ?

L'action syndicale a contraint le gouvernement à ouvrir des négociations sur la situation des non titulaires de la fonction publique. Après la 8^e réunion du 7 mars, le gouvernement doit soumettre un protocole d'accord à la signature des organisations syndicales qui disposeront de 3 semaines pour consulter leurs instances.



© CADEUNAIA

FSU, CFDT, CFTC, CGT, Solidaires et UNSA ont choisi de faire pression ensemble pour que les discussions débouchent sur la fin de l'emploi précaire dans la Fonction publique, et sur des droits individuels garantis par des règles collectives pour les agents non titulaires. Ils se sont adressés le 21 février en ce sens aux ministres Baroin et Tron dans un courrier commun. Les exigences exprimées dans l'unité ont permis d'obtenir le retrait de la référence au « contrat de projet »,

l'abrogation du contrat d'activité au ministère de la culture, le retrait du projet d'élargir les cas de recours au contrat pour des fonctions dites spécifiques en catégorie B et C. Ces dispositions ne devraient donc pas figurer dans le projet de loi qui suivra le protocole d'accord.

Le principe d'un accès spécifique à la titularisation par concours professionnalisés ou examens professionnels est acquis pour les quatre prochaines années. La pression syndicale a permis

d'élargir les modalités de titularisation et de permettre l'inscription d'agents en CDD totalisant au moment de l'inscription quatre ans de service au cours de 6 ans dont deux acquises avant la signature de l'accord. L'insistance de la FSU a permis d'élargir la condition pour les agents non-titulaires d'être en contrat ou en congé régulier à un moment quelconque du premier trimestre 2011, et non à la seule date fatidique de l'accord.

Les termes du protocole restent toutefois à vérifier et la pression syndicale sera déterminante pour résoudre, dans l'intérêt des personnels et des services, les lourdes contradictions et insuffisances du fait de la politique de l'emploi public, des recrutements en deçà des besoins. Le ministre communique sur 50 000 titularisations et 100 000 transformations de contrats en CDI mais refuse d'inscrire tout chiffre dans le protocole. À la demande des syndicats d'avoir l'assurance que le nombre de titularisations correspondra à celui des ayants-droit, il répond par un financement limité à la transformation des crédits déjà engagés pour la rémunération des non titulaires.

Pour plus d'infos : <http://www.fsu.fr/Situation-des-agents-non->

MONIQUE DAUNE



DR

La campagne FSU pour le Service public

Plus de 800 témoignages textes ou vidéos, près de 13 000 visiteurs actifs par mois, 5 000 « fans » la campagne « fiers du Service Public » lancée par la FSU sur le web et le réseau social Facebook est déjà un succès. Les relais réguliers dans la presse (Saint Valentin...) ont contribué à la populariser auprès du grand public. Mais comme indiqué sur le site, plus que jamais, on a besoin de vous !

Pour contrer les attaques du gouvernement, défendre nos missions, promouvoir nos métiers...

Une deuxième phase sera prochainement lancée, avec la publication d'un recueil des principaux témoignages, préfacé par Stéphane Hessel.

www.facebook.com/fiers.du.service.public - www.fiers-du-service-public.fr/

Bouleversements en cours

En 2008 étaient signés les accords de Bercy sur le dialogue social dans la Fonction Publique. La FSU, ainsi que la CGT, la CFDT, la CGC, l'UNSA et Solidaires, a signé cet accord imposant de nouvelles règles de représentativité basées sur l'unique vote des personnels et le principe de l'accord majoritaire lors de négociations.



Le gouvernement a traduit tardivement cet accord en publiant la loi du 5 juillet 2010. Depuis, groupes de travail et Conseil Supérieur de la Fonction Publique (CSFPE) se succèdent afin d'établir les nouvelles règles de désignation des représentants du personnel aux Comités techniques qui feront l'objet dorénavant d'élections, leurs attributions, leur fonctionnement, les modalités d'un vote par Internet, du nouveau fonctionnement du CSFPE, de la création du Conseil Commun de la Fonction Publique... Autre dossier, induit par ces accords, qui fera prochainement l'objet de négociations : les moyens accordés aux organisations syndicales et aux représentants

élus ou désignés dans les nombreuses instances où les personnels doivent être représentés. Les accords prévoient leur amélioration et leur consolidation, ce que la FSU doit rappeler à chaque étape des discussions.

Plusieurs organisations syndicales, dont la FSU, ont voulu étendre ce dossier aux droits des agents qui sont de plus en plus remis en cause (droit de grève limité par le SMA dans le 1er degré et la règle du 1/30^e, limitation du droit à l'information syndicale...). Le gouvernement n'y est pas favorable, montrant les limites de l'exercice.

Dans l'éducation nationale, le ministère a imposé le vote électronique pour les élections professionnelles d'octobre 2011. De même, il veut imposer, contre l'avis des syndicats majoritaires et sans réelle consultation, le Comité technique académique comme CT de proximité faisant l'objet d'une élection. Déjà pointé par le bilan sur l'exercice du droit syndical, le MEN n'a toujours pas mis le dialogue social au cœur de ses préoccupations.

MARIANNE BABY

Personnels éducatifs et sociaux

Le CSFPT* examinait le 16 mars les décrets concernant la filière sociale. Dans le cadre de la réforme des catégories B, les propositions du Ministère et des employeurs qui s'imposeraient aux trois versants de la Fonction Publique sont inacceptables : cadre d'emploi sur trois grades, avec deux niveaux de recrutement (Bac et bac+2), allongement de carrière, espace indiciaire masquant une baisse du traitement et des salaires sur l'ensemble de la carrière. L'ensemble des personnels éducatifs et sociaux de la Fonction Publique ont donc été appelés à une mobilisation très unitaire pour exiger l'abandon de ces projets, une grille correspondant à leur qualification et à leur niveau de responsabilité, une revalorisation en catégorie A.

*Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale.

Manifestations pour la santé le 2 avril

Les effets de la loi HPST se font sentir : partout en France, des fermetures d'hôpitaux, de maternités, de service sont annoncées et les populations se mobilisent. Ainsi une manifestation était organisée le 10 mars par exemple face à la fermeture du service de chirurgie cardiaque du CHU Henri Mondor à Créteil, dans le cadre de la réorganisation de l'Assistance Publique/hôpitaux de Paris. Dans l'Essonne, c'est l'hôpital Clémenceau qui serait menacé comme de nombreuses structures gériatriques.

Les ARS (agences régionales de santé) ont désormais la main sur toute l'organisation du système et gèrent l'enveloppe. Les hôpitaux, tenus d'appliquer la tarification à l'activité sous peine de sanctions, sont sous l'autorité du directeur, lui-même très dépendant des décisions de l'ARS et de son président, véritable préfet sanitaire. Le risque est grand que les décisions d'économies drastiques imposées par le pouvoir aient une incidence forte sur la qualité des soins aux patients. L'éloignement, les hausses de forfaits, les déremboursements de médicaments accentuent les renoncements aux soins de nombreux malades. Pour lutter contre cette politique, promouvoir l'égalité d'accès à la santé et défendre l'hôpital public, une journée d'action est organisée le 2 avril par les collectifs de santé dont la FSU est membre. Dans les régions et à Paris, des rassemblements et manifestations auront lieu en direction des ARS.

Accord-cadre sur les livres épuisés : un marché de dupes

500 000 livres « épuisés » du xx^e siècle vont être numérisés et proposés d'ici cinq ans à la vente sur des sites marchands en vertu d'un accord-cadre signé en février entre le Ministre de la culture et la Bibliothèque nationale de France. Au moment où l'établissement public est victime de réductions de ses effectifs et de son budget, la FSU BNF dénonce un marché de dupes au seul bénéfice de groupes financiers. Au-delà du soutien insuffisant de l'État, qui ne permettra ni les créations de postes statutaires, ni le maintien de l'offre documentaire et des services actuels, c'est le principe même d'indépendance de la BNF et l'intégrité de ses missions qui sont remis en cause.
Site Internet :
<http://bibliothequesenlutte.wordpress.com>



© TRÉVIERS/NAJA

> EGSP

Un PACTE pour le service public

Les États Généraux du Service Public réunis à Orly les 29 et 30 janvier ont été un indéniable succès : plus de 200 participants dont plusieurs dizaines de représentants de collectifs locaux, des chercheurs et des représentants d'associations, d'organisations syndicales et politiques. La FSU s'y était fortement investie.

La qualité de l'accueil par la mairie d'Orly et son maire – Christine Janodet – avec le soutien logistique du Conseil Général du Val de Marne et son président – Christian Favier – ont permis un travail et une convivialité remarquables.

La qualité et la disponibilité de celles et ceux qui avaient été sollicités (Paul Ariès, Susan George, Jacques Fournier, Luc Lamprière, Anicet Le Pors, André Grimaldi, Bernadette Groison, Annie Lahmer, Françoise Castex et Roland Gori...) ont largement participé de la richesse des débats. Chacun dans son domaine, avec sa sensibilité et ses convictions, a fait la double démonstration que le service public est bien l'avenir et que les questions qu'il soulève sont des éléments de réponses aux crises financière, économique, écologique qui frappent la planète.

Dans les ateliers (missions, agents, financements, démocratie), la qualité des échanges, de l'écoute, la volonté de creuser les questions et d'avancer sans tabous ont pu permettre à tous de faire part de leurs travaux, de leurs apports. C'est donc sur la base d'un véritable travail collectif que le débat sur le Pacte et la suite des EGSP a pu se mener. C'est avec conviction et arguments que tous et toutes ont pu valider la poursuite de la démarche, son articulation avec les mobilisations en cours et à venir. C'est ainsi que les collectifs et les organi-



sations des EGSP appellent à participer le 19 mars à la mobilisation pour l'école et le 2 avril pour la Santé.

Il reste donc maintenant à faire vivre le PACTE adopté et notamment sa nouvelle feuille de route pour 2011¹.

Mais surtout il faut souligner la mobilisation des collectivités locales qui se battent contre l'asphyxie qui menace leurs services publics locaux. C'est d'ailleurs pourquoi le prochain rendez-vous est pris le samedi 11 juin avec la mairie de Bagneux pour une rencontre nationale de représentants des Collectivités Territoriales et des délégués des collectifs locaux et des organisations.

ISABELLE SARGENI-CHETAUD

1. <http://actu.fsu.fr/spip.php?article2724>

Tableau de bord de l'emploi public

La réforme de l'État a déjà entraîné un puissant mouvement de recomposition de l'emploi et de redéfinition des modes de gestion tant au niveau de l'administration centrale que de celui des administrations publiques. C'est ce que confirme le tableau de bord de l'emploi public publié en février par le CAS (Centre d'Analyse Stratégique). Ces comparaisons entre pays développés sont délicates à mener en raison de l'hétérogénéité des modes de gestion, des statuts, des principes budgétaires des différents pays. Ce Tableau de bord de l'emploi public a donc pris le parti de centrer l'analyse sur le concept d'emploi « financé » sur ressources publiques, quel que soit son statut juridique, ce qui le rend particulièrement intéressant en ces temps de RGPP et réduction des finances publiques !

> MANIFESTATIONS

Tous dans la rue le 19 mars pour l'éducation



© CADIEU/NAJA

En cinq ans, le gouvernement a déjà supprimé 50 000 postes dans le service public d'éducation au nom de la RGPP. Les 16 000 suppressions supplémentaires à la rentrée 2011 auront des effets dévastateurs sur les effectifs des classes dans les écoles, collèges et lycées, la scolarisation des enfants de deux et trois ans, l'aide aux élèves en difficulté, l'offre d'enseignement, le fonctionnement des services, les conditions de travail de l'ensemble des personnels...

Le gouvernement sacrifie dans le même temps la formation initiale des enseignants, entraînant ainsi démissions et effondrement du recrutement. Les « réformes » qu'il impose dans le second degré redessinent un système éducatif plus inégalitaire qui renonce à la réussite de tous les élèves, notamment de milieux populaires, met en concurrence les établissements, démantèle l'éducation prioritaire. Les universités sont confrontées à des difficultés

budgétaires, malgré les engagements.

Après l'action menée dans les départements le 22 janvier à l'appel des 25 organisations rassemblées dans le collectif « L'Éducation est notre avenir », les personnels ont largement poursuivi l'action au niveau local sous des formes diverses. Après la grève du 10 février à l'initiative de la FSU qui a permis aux personnels d'exprimer massivement leur mécontentement,

et pour construire un rapport de forces susceptible de réorienter en profondeur les choix du gouvernement en matière éducative, la FSU a proposé à ses partenaires d'organiser une manifestation nationale à Paris le 19 mars. L'accord du groupe des 25 n'a pas pu se faire sur cette proposition mais sur le principe d'une « journée nationale d'action avec des initiatives déclinées dans les académies ».

Dans le cadre de cette journée nationale unitaire, certains syndicats du second degré de la FSU ont fait le choix d'investir massivement le pavé parisien pour mettre en évidence les revendications spécifiques de leurs personnels qui font l'objet d'attaques particulières de la part du gouvernement.

Que ce soit à Paris ou en province, la FSU appelle à faire partout de ce 19 mars une grande journée de mobilisation pour l'Éducation.

CLARA CHALIGNY

Parce qu'ils le valent bien...

Depuis que sont imposées les évaluations nationales en primaire, la question de l'évaluation des élèves traverse toute la communauté éducative, à commencer par les enseignants : évaluer pour qui, pour quoi ? Quelle transmission des résultats ? Dans quels buts ? À ces questions, (et à d'autres), Jean-Claude Emin, ancien secrétaire général du Haut Conseil à l'évaluation de l'école et sous directeur à l'évaluation au Ministère de l'éducation nationale, et Anne-Marie Chartier, maître de conférences à l'INRP tenteront d'apporter des réponses et débattront avec les enseignants.

Le colloque aura lieu le jeudi 7 avril, à l'ENS de LYON

Renseignements, inscriptions : www.snuipp.fr



© CADIEU/NAJA

Redonner un avenir au collège

Les enjeux démocratiques autour du collège (place dans le système éducatif, ambition pour les élèves, statuts et conditions de travail des personnels...) sont aujourd'hui d'une redoutable actualité.

La FSU combat les orientations et mesures qui visent, depuis la loi Fillon, à dénaturer le collège en profondeur mais elle ne défend pas le statu quo et appelle à refonder le collège tout en refusant les fausses « bonnes solutions ».

Pour repérer les leviers sur lesquels il convient d'agir afin de transformer le collège avec l'ambition de faire réussir tous les élèves, le SNES, le SNEP et le SnUpden FSU organisent les 5 et 6 avril prochains un colloque national à Eurosites Paris Saint-Ouen (27, rue Godillot, 93400 Saint-Ouen, Métro « Mairie de Saint-Ouen » ligne 13).

Plusieurs tables rondes (« les missions du collège, sa place dans le système éducatif » ; « quels leviers pour une véritable démocratisation scolaire ? » ; « regards croisés sur le travail enseignant et le métier ») et sept ateliers permettront d'échanger avec de nombreux chercheurs, syndicalistes et personnalités diverses.

Ce colloque a été déposé sous la forme d'un stage de formation syndicale sous l'égide de l'IRHSES pour permettre à un maximum de syndiqués de s'y inscrire (www.snes.edu/redonner-de-l-avenir-au-college.html).

Handicap : 83 % des collégiens satisfaits

83 % des collégiens en situation de handicap se disent satisfaits de l'organisation de leur scolarité en milieu ordinaire, selon l'enquête réalisée pour la HALDE par le CSA, et présentée début mars.

L'adhésion aux principes de la loi est largement partagée par les directeurs d'écoles (interrogés en 2008) et les principaux de collèges (sondage 2010). Côté élèves, l'indice de satisfaction est cependant moindre chez ceux qui ont une déficience intellectuelle (28 % d'insatisfaits).

La majorité d'entre eux s'inquiète aussi de leurs difficultés à comprendre les cours, et à faire les devoirs à la maison. Ils sont aussi relativement inquiets, surtout pour ceux qui ont un handicap mental, quant à la poursuite de leur scolarité.

> APRÈS LE BAC

Informatiser n'est pas orienter

Pour la première fois cette année, tous les élèves actuellement en classe de terminale (générale, technologique ou professionnelle) doivent obligatoirement passer par le portail APB (www.admission-post-bac.fr) pour déposer leurs candidatures aux formations post-bac existantes¹, y compris par apprentissage.

Les élèves ont jusqu'au 20 mars pour formuler au plus 36 vœux différents, dont 12 au maximum dans le même type de formation. Certains doublons sont autorisés (pour les demandes avec ou sans internat, sous statut scolaire ou en alternance). Les candidats auront ensuite jusqu'au 31 mai pour hiérarchiser les vœux déjà saisis, en fonction de leurs souhaits et projet professionnel, sans théoriquement s'autocensurer par rapport à leurs chances réelles d'être retenus.

Si le recours à un système informatisé présente des avantages indéniables, il ne règle pas pour autant les problèmes d'orientation que rencontrent la plupart des élèves pour s'y retrouver dans le dédale des formations. Car l'orientation n'est pas qu'une question d'information - les sources, notamment électroniques, n'ont d'ailleurs jamais été aussi nombreuses. Or, l'institution fait de plus en plus peser sur les enseignants eux-mêmes la responsabilité de conseiller les élèves et leurs familles. Pour être efficace, l'information doit « parler » au jeune, être fiable, objective et pluraliste, prendre en compte les

questions qu'il se pose, ses doutes, et permettre des projets vraiment personnels qui doivent pouvoir aboutir dans le temps. Cet accompagnement relève de la mission spécifique des conseillers d'orientation psychologues. Mais, sommés de multiplier les missions externes à l'Éducation nationale, ballottés des plates-formes dématérialisées aux dispositifs d'orientation tout au long de la vie, ces derniers sont empêchés de remplir leurs premières missions dans les établissements et les CIO au service de la réussite scolaire. Ce sont les élèves qui en pâtissent !

MONIQUE DAUNE

1. 1^{re} année de licence, BTS(A), DUT, CPGE, école d'architecture, mises à niveau en hôtellerie ou en arts appliqués...



© CADIEUJANA

Apprentissage

Nicolas Sarkozy a annoncé une énième relance de l'apprentissage lors de son déplacement à Bobigny le 1^{er} mars. Parmi les objectifs fixés : passer de 600 000 jeunes formés par l'alternance aujourd'hui à 800 000 en 2015, puis un million à terme ; valoriser le statut de l'apprenti en permettant aux plus de 18 ans d'accéder aux prestations offertes aux étudiants du supérieur ; faire passer de 60 à 75 % la part de la taxe d'apprentissage destinée aux CFA, et donc baisser celle que toucheraient les lycées professionnels.

Une fois de plus, l'apprentissage est présenté comme la solution pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. C'est oublier que l'apprentissage ne peut pas résoudre la crise de l'emploi, qu'il fonctionne de manière inégalitaire, avec de nombreuses ruptures de contrat pour les jeunes les plus en difficulté qui préparent les qualifications les moins élevées (niveau V) et qu'il profite davantage aux inscrits dans des formations supérieures. Alors que les CFA consacrent de plus en plus de moyens aux formations post-bac, leur attribuer une part plus conséquente des fonds de la TA revient à pénaliser une nouvelle fois les élèves de milieux populaires qui préparent un CAP ou un bac pro dans un LP. Quant au portail Internet de l'alternance dont Sarkozy vient d'annoncer la création, il existe depuis près d'un an déjà !

> FORMATION

À quand les améliorations ?

Dans la tourmente d'une réforme qui a mis à mal la formation des enseignants, les annonces présidentielles de discussions n'ont, pour l'heure, pas été suivies d'effet. Étudiants et stagiaires restent dans l'attente de véritables améliorations.



Alors que le président de la République a annoncé début janvier vouloir « améliorer » une formation initiale des enseignants mise à mal par ses ministres... deux mois après, aucune discussion n'a commencé. Pour l'heure, les seules propositions qui ont pu être faites concernent la création de masters « en alternance » qui peuvent recouvrir des situations très diverses mais qui, dans le contexte, serviraient de prétexte à utiliser les étudiants comme moyen d'enseignement et éviter de financer leurs études de manière décente. On reste donc bien loin d'une véritable formation professionnelle, qui prenne en compte l'ensemble des dimensions des métiers, construite autour d'allers-retours entre théorie et pratique, et qui soit centrée sur les besoins des étudiants et des enseignants et CPE stagiaires et non sur ceux de l'administration.

Pourtant, il y a urgence à reprendre les discussions. La plupart des stagiaires actuellement en poste ne connaissent toujours pas les modalités précises de leur titularisation et le ministère refuse de leur proposer quoi que ce soit comme compléments de for-

mation pour l'année prochaine. En outre, les étudiants préparant les concours ont besoin d'éclaircissements et d'être rassurés. La très forte baisse du nombre de présents aux concours en est un signe alarmant.

Les professeurs des écoles stagiaires, qui ont bénéficié d'un début d'année plus encadré, ont sauté dans le grand bain de la prise de classe en autonomie depuis novembre. Le SNUipp a lancé une nouvelle enquête auprès des PES et s'appuiera sur ses bilans pour exiger une vraie formation. En ce qui concerne le second degré, le SNES, le SNEP et le SNUEP sont parties prenantes de l'intersyndicale qui s'est formée avec le collectif « Stagiaires impossibles » et ont organisé plusieurs initiatives dans les académies. Seule certitude en revanche, celle du nombre de postes offerts aux concours, toujours bien inférieur aux besoins. Pour les concours, les syndicats de la FSU demandent la prolongation du moratoire sur la certification en informatique (C2i) et en langues vivantes (CLES) nécessaires à l'obtention des concours d'enseignement. Cette mesure est source de grandes inégalités entre les candidats : ces certifications ne sont pas mises en place dans toutes les universités, elles sont parfois soumises à des droits d'inscription supplémentaires et alourdissent la charge de travail en master, décourageant encore davantage à s'engager dans ces cursus. Pour signer la pétition en ligne : www.moratoireclesc2i.org

MARIANNE BABY

L'agriculture, ça s'apprend

L'enseignement agricole public est aujourd'hui menacé d'assèchement par une nouvelle vague de suppressions de postes. 200 classes ont déjà été fermées en cinq ans. Assurant les trois voies du lycée mais aussi apprentissage et formations d'adultes, ses établissements affichent des taux d'insertion professionnelle de l'ordre de 90 %. Leur maintien est essentiel pour répondre aux attentes de certains élèves, former aux nouvelles pratiques agricoles, faire vivre la notion de développement durable... Le comité permanent de défense et de développement de l'enseignement agricole public organise en avril une tournée des établissements. Élus et syndicalistes se mobilisent pour rappeler que ces établissements sont essentiels à la vie des territoires ruraux.

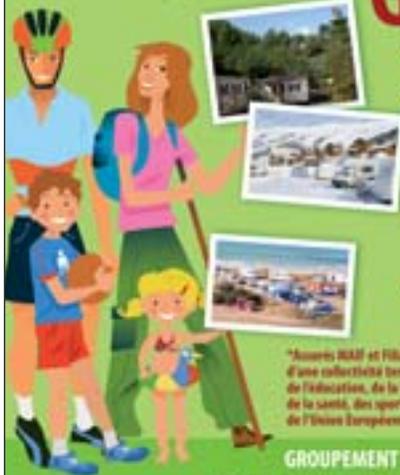


© CADIEU/NAJA

Réussir en licence ?

Les objectifs du « plan pour la réussite en licence » affichés en 2007 étaient ambitieux : « diviser par deux le taux d'échec en première année en 5 ans » et « atteindre l'objectif de 50 % d'une classe d'âge au niveau licence ». Si ambitieux que la ministre n'y croyait pas elle-même. En effet, dès 2008, la « cible » à 5 ans fixée lors du débat budgétaire correspondait à une baisse beaucoup plus modeste de 13 % du taux d'échec. Quant à l'objectif de 50 % d'une classe d'âge au niveau licence, il a rapidement été ramené au moins ambitieux « 50 % de diplômés de l'enseignement supérieur » fixé par la loi Fillon de 2005. L'annonce en décembre 2010 d'une deuxième étape du plan licence sonne donc à la fois comme un aveu d'échec et un renoncement à toute ambition en matière d'amélioration de la réussite des étudiants, d'autant plus qu'elle s'accompagne d'un maintien du dogme de la réduction de l'emploi public. Cette fois-ci, la communication se déplace sur la professionnalisation en affichant la volonté de faire de la licence « un diplôme pour l'emploi ». On évite cependant de justifier ce choix alors que des enquêtes récentes du CEREQ sur cette question montrent que pour les étudiants sortant de formation avec une licence générale le taux de chômage est de 7 %, chiffre très proche des 6 % concernant les titulaires d'une licence pro.

Vacances en camping avec le GCU*



- 100 terrains aménagés
- Location de résidences mobiles, d'appartements et de bungalows toile
- Tarifs attractifs
- Activités de plein air, détente et loisirs
- Ambiance familiale et conviviale

*Associés RMF et Fille RMF - Fonctionnaires ou employés d'une collectivité territoriale - Salariés des établissements publics de l'éducation, de la formation, de la recherche, de la culture, de la santé, des sports et loisirs, de l'action sociale - Enseignants de l'Union Européenne.

GROUPEMENT DES CAMPEURS UNIVERSITAIRES
 72 boulevard de Courcelles - 75017 PARIS
 Tél. : 01 47 63 98 65 - Fax : 01 47 63 04 14
 www.gcu.asso.fr - groupgcu.asso.fr



Recevez gratuitement notre documentation** en retournant ce bon au GCU

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____

**Envoi d'un CD-Rom : ou Envoi d'une documentation papier :

GROUPEMENT DES CAMPEURS UNIVERSITAIRES - 72 boulevard de Courcelles - 75017 PARIS

Professeurs, chercheurs, étudiants des filières technologiques, scientifiques et management : inventez avec McDonald's France des solutions inédites pour l'énergie, les emballages ou l'agriculture.



LES LAURÉATS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES :

EI Purpan Toulouse • HEI Lille • Institut EGID Bordeaux
 ISSBA Angers • L'école de design Nantes Atlantique
 LERMAB-UHP Nancy • LGM[®] Bordeaux • UTT Troyes

École : l'enjeu du primaire



© NETANGE/NAJA

Dans un monde en pleine révolution des savoirs et de leur diffusion, entre les attentes de la société, des familles et la nécessité de mieux prendre en compte l'enfant et son rapport aux savoirs, l'école primaire, qui voit passer la totalité de la population sur ses bancs, est l'objet de débats passionnés... et passionnants, à la mesure des enjeux de cette première étape de la scolarité, pour l'avenir de chaque enfant comme pour celui du pays.

**Dossier réalisé par
Marianne Baby, Monique Daune,
Emmanuel Guichardaz, Élisabeth Labaye,
Isabelle Sargeni-Chetaud.**

Le premier mars, trois représentants des trois Académies débattaient sur les objectifs que la nation se devait d'assigner à l'École.

Xavier Darcos, pour l'Académie des Sciences morales et politiques, y défendait - ce n'est pas une surprise - le retour aux fondamentaux. Pierre Léna, le physicien de l'Académie des sciences qui a développé, avec Georges Charpak, le dispositif de la « main à la pâte » critiquait au contraire les excès des apprentissages mécanistes, au détriment de la pédagogie de l'investigation, du raisonnement. Quant à Michel Serres, de l'Académie Française, il plaidait pour une meilleure prise en compte des ruptures générationnelles, des nouveaux liens à réinventer.

Ce débat¹ illustre bien les défis et les contradictions dont l'école primaire d'aujourd'hui est l'objet.

Depuis les années soixante l'école primaire (maternelle et élémentaire) a participé au formidable bond en avant du niveau d'éducation du pays. Comme tout le Service public d'Éducation, elle est touchée de plein fouet par les évolutions des savoirs et l'accès au monde de la connaissance. Le niveau des élèves a-t-il baissé comme on l'entend souvent ? Certes des études ont montré une moins bonne maîtrise de l'orthographe, mais l'évolution des attentes et les multiples injonctions rendent difficilement comparable l'élève d'aujourd'hui à celui d'il y a 50 ans.

En un demi-siècle, l'école primaire a subi de profondes transformations : après la mutation liée à la création du collège unique, la loi d'orientation de 1989 visant l'objectif de 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat témoigne de la prise en compte de nouvelles disciplines et de nouvelles missions. De cette époque date aussi l'introduction de la « 27^e heure » qui reconnaît le besoin de concertation des équipes, déclinée aujourd'hui en conseils de cycles, de maîtres, équipes éducatives, réunions avec les partenaires, les parents...

Il faut faire réussir plus et mieux les élèves, tous les élèves, quelle que soit la situation de handicap ou de grande difficulté scolaire. L'objectif est atteint pour la majorité des élèves, mais un « noyau dur » d'environ 15 % des élèves les plus en difficulté reste en échec et 25 % ont des acquis fragiles. Il est vrai que la dépense publique pour l'école primaire est passée en 30 ans de 2 920 euros par élève (en 1980) à 5 129 (en 2000) mais qu'elle stagne sur la dernière décade.

Une note de synthèse du Centre d'Analyse Stratégique au premier ministre, pointe le « faible taux d'encadrement » de l'école primaire en France, bonne dernière des pays de l'OCDE. Les 9 000 suppressions de postes prévues à la rentrée 2011 n'amélioreront pas la situation. Mais s'agit-il seulement de moyens ? Les orientations des dernières mesures pour l'école, en plus d'être fortement dictées par les restrictions budgétaires, s'appuient sur une conception rétrograde des apprentissages alors que l'école doit aujourd'hui mieux faire.

1. Retranscrit en intégralité dans *Le Monde* dans son édition du 8 mars.

Missions exigean



© NETANGENAJA

Des lois de Jules Ferry jusqu'à la loi Fillon de 2005 en passant par la loi d'orientation de 1989, les missions assignées à l'école primaire se sont modifiées au cours du temps.

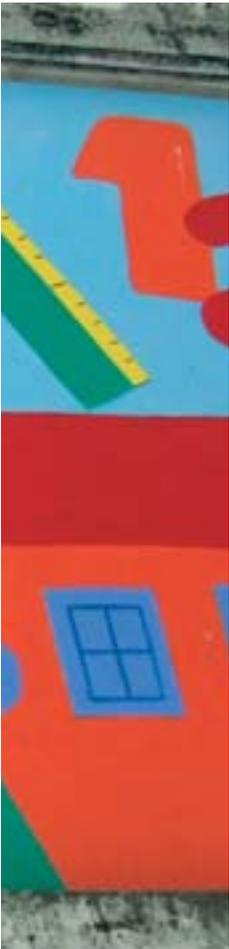
Ces évolutions, marquées par un accès de plus en plus massif à l'éducation, se sont faites davantage par paliers que dans une stricte continuité. Les mêmes questions traversent le système depuis plus de 100 ans, celles des élites et de la démocratisation, celles de la mixité et de la place des filles dans l'éducation, celles des contenus à transmettre ou à faire acquérir.

Avec les lois Ferry, il s'agissait d'abord et avant tout d'« instruire » les enfants de 6 à 13 ans, jusqu'au certificat d'études au mieux pour une grande partie de la population scolaire, une minorité (de garçons !) accédant au lycée. On est alors dans une période où la France rurale et déjà industrielle a besoin de bras mais aussi de

citoyens républicains capables de résister à l'emprise religieuse. Savoirs « élémentaires » comme l'école du même nom et morale républicaine constituent alors la référence et l'horizon à atteindre.

L'articulation avec une scolarisation secondaire commence à se poser dans l'entre-deux-guerres. Les besoins en main-d'œuvre qualifiée augmentent, la question d'une égalité sociale et de la responsabilité de l'école prend de l'importance. À la Libération, la massification de l'enseignement se profile et le rapport Langevin-Wallon préconise des pistes de démocratisation (école unique, scolarité à 18 ans...). Une majorité d'enfants continue pourtant de quitter l'école à la fin du primaire, munis pour beau-

tes...



coup seulement d'un lire-écrire-compter minimal. Il faudra attendre les années 1970 pour l'achèvement de la scolarité obligatoire à 16 ans et ses répercussions sur l'organisation de l'école, ses missions et programmes. Avec une croissance exponentielle de demande sociale d'éducation, marquée par le développement de l'école maternelle et la référence au collège unique Haby, se posent alors de nouveaux problèmes et de nouvelles exigences... Mixité des publics, insertion professionnelle plus difficile, renouvellement et évolution rapide des savoirs commencent à peser à rebours sur l'école élémentaire, qui désormais loin d'être une fin en soi, se trouve sous la pression des objectifs du collège. Dès l'école élémentaire, le maître est chargé

comme les enseignants du collège et du lycée de « transmettre et de faire acquérir connaissances et méthodes de travail. » (loi d'orientation 1989). Il ne s'agit plus d'instruire et répéter mais d'éveiller et construire, dans une école marquée par les inégalités sociales et territoriales qui justifiera le « donner plus à ce qui ont moins » des ZEP.

Pas facile à un moment où se réduisent les possibilités de formation, où les TICE et l'enseignement des langues deviennent incontournables. Aujourd'hui, l'école est à la croisée des chemins, écartelée entre une aspiration puissante à plus d'égalité, des savoirs complexes plus difficiles à faire maîtriser par tous, une volonté gouvernementale de réduire les missions (maternelle, RASED...) et de poursuivre dans la voie de réduction des moyens. Dans ce contexte, face à la multiplication d'injonctions nouvelles et un alourdissement de leur charge de travail, les enseignants vivent un véritable malaise.

Une longue histoire...

1833 : école de garçons obligatoire dans toute commune de plus de 500 habitants (loi Guizot).

1867 : même obligation, pour les filles cette fois (loi Duruy).

1881 : 1^{re} « loi Ferry » : gratuité de l'enseignement primaire. Institution du Certificat d'études primaires. L'école maternelle, non obligatoire mais gratuite et laïque, remplace les « salles d'asile ».

1882 : obligation scolaire pour les enfants des deux sexes de 6 à 13 ans.

1905 : loi de séparation de l'Église et de l'État.

1936 : scolarité obligatoire prolongée à quatorze ans (loi Jean Zay).

1947 : plan Langevin-Wallon.

1959 : scolarité obligatoire prolongée à seize ans (décret Berthoin).

1963 : création des Collèges d'Enseignement Général et Collèges d'Enseignement Secondaire (réforme Fouchet-Capelle).

1969 : mixité à l'école primaire.

1975 : instauration du collège unique (« réforme Haby »).

1981 : création des premières ZEP (zones d'éducation prioritaires).

1989 : loi d'orientation « Jospin » élève au centre du système, double objectif de 100 % de diplômés au niveau V et de 80 % d'accès au niveau

bac ; priorité à la scolarisation des enfants de deux ans de milieu défavorisé ; mise en place des évaluations nationales en début de CE2 et 6^e ; introduction de la notion de compétences ; scolarité organisée en cycles, horaire élève allégé d'une heure (vingt-six heures) et horaire enseignant prenant en compte heures de concertation, création des Conseils d'école.

1990 : création du corps des Professeurs des Écoles.

2002 : nouveaux programmes de l'école primaire axés sur la transversalité (dont TICE et langues vivantes).

23 avril 2005 : loi d'orientation « Fillon », socle commun de connaissances et de compétences.

2007 : réécriture partielle des programmes de l'école primaire en lecture, grammaire, vocabulaire et calcul.

2008 : suppression des cours du samedi matin et passage à 24 heures par semaine et 60 heures par an d'aide personnalisée pour les élèves en difficulté ; nouveaux programmes, nouvelles évaluations nationales, stages de remise à niveau en CM1 et CM2 pendant les vacances scolaires, suppression de 1 500 postes RASED.

2009 : accompagnement éducatif après 16 heures dans les écoles primaires de l'éducation prioritaire.

L'école primaire, en chiffres

L'école primaire en France, c'est...

- 6, 6 millions d'élèves, dont 5,7 millions pour l'enseignement public ;
- 323 445 enseignants (public) ;
- 48 975 écoles en 2009-2010 dont 16 366 écoles maternelles ;
- 18 934 écoles ont moins de 4 classes ;
- 16 105 écoles ont plus de 6 classes ;

Le taux moyen d'encadrement (à ne pas confondre avec le nombre moyen d'élèves par classe) est de 5 enseignants pour 100 élèves. Il situe la France sous la moyenne de l'OCDE, derrière tous les pays européens (Royaume-Uni excepté).

Le nombre moyen d'élèves par classes est de 25,7 en maternelle, et de 22,7 en élémentaire (du CP au CM2).

Ces chiffres masquent de grandes disparités : en milieu rural par exemple, les classes ont souvent un effectif relativement réduit, mais l'enseignant doit gérer plusieurs niveaux à la fois.

La dépense moyenne est de 5 370 euros par élève en maternelle, et de 5 570 euros en élémentaire. Là encore, ces chiffres sont inférieurs à la dépense moyenne de l'OCDE (5 % de moins en maternelle, 15 % de moins en primaire).

Sources : Ministère de l'Éducation Nationale, Cour des Comptes.

Structures et territoires

Si les enseignants des écoles sont payés par l'État, les écoles primaires relèvent des communes : construction et entretien des locaux sont à leur charge comme l'est le matériel nécessaire au fonctionnement des écoles. Selon une enquête réalisée en 2002 par le SNUipp, les montants alloués aux écoles varient d'ailleurs selon un écart de 1 à 10, ce qui pose la question des inégalités territoriales et devrait amener à réfléchir à des systèmes de péréquations entre communes qui ne disposent pas, loin de là, des mêmes moyens. Ces inégalités se traduisent aussi dans l'accès à des infrastructures collectives : terrains de sport, piscine, médiathèque... comme dans l'organisation du temps périscolaire : cantine, garderie, étude surveillée, centre aéré, ateliers sportifs ou culturels et le financement de projets scolaires (sorties, classes découvertes). Le SNUipp propose que soit établie une charte d'équipement qui garantisse une équité sur le territoire.

Fonctionnement et direction des écoles

Les missions des directeurs d'école* (organisation de l'école, lien entre les partenaires, animation de l'équipe pédagogique...) sont de plus en plus lourdes. S'appuyant sur le conseil des maîtres, ils bénéficient d'une décharge en fonction du nombre de classes de l'école (40 % des directeurs n'en ont pas). Du côté du gouvernement, au nom de l'autonomie, avec les projets EPEP ou E2P, la tentation est de créer des établissements sur le modèle des collèges : regrouper plus d'élèves et donner un statut de chef d'établissement au directeur... Mais si on voit bien les économies de postes possibles, on perçoit moins bien comment créer des usines à gaz réglerait les difficultés de l'école. D'autant que des regroupements existent déjà là où ils s'avèrent pertinents. Les RPI (regroupements pédagogiques intercommunaux) évitent à des écoles de très petite taille, en milieu rural, d'être trop isolées. Il faut donc partir des réseaux existants pour améliorer les fonctionnements, et écouter les revendications des directeurs aujourd'hui qui demandent d'abord davantage de temps de décharge, des formations, et une meilleure reconnaissance de leurs tâches.

* Enseignants inscrits après entretien sur une liste d'aptitude.

Réformes



Sur un demi-siècle, les réformes successives ont fait globalement progresser l'école. Mais depuis quelques années, alors qu'on bute sur le mur de l'échec scolaire, les réformes sont principalement guidées par les économies budgétaires et une conception idéologique rétrograde.

Précipitation et manque de concertation caractérisent la «réforme» kaléidoscopique mise en œuvre à l'école depuis 2007. Un rapport du Haut Conseil de l'Éducation a servi de prélude... Certes l'école fonctionne bien, mais seulement pour 60 % des élèves et stagne pour les 15 % des élèves les plus en difficulté et 25 % aux acquis « fragiles ». Vont suivre des mesures en rafales, véritable «pluie d'enclumes» qui déstabilise l'école sans apporter de véritables solutions aux difficultés des plus fragiles. Dès septembre 2007, le ministre de l'Éducation Nationale, Xavier Darcos, annonce brutalement la suppression des cours du samedi matin à l'école primaire et la mise en place d'heures d'aide personnalisée, pour « les élèves qui en ont le plus besoin », au-delà de

leurs 24 heures de classe obligatoires, les enseignants restant à 27 heures. La volonté affichée de réduire par trois le nombre d'élèves en difficulté en cinq ans séduit l'opinion, mais rapidement l'annonce de la suppression des RASED suscite une mobilisation d'ampleur qui oblige le gouvernement à y renoncer, du moins partiellement. L'aide personnalisée s'avère être un véritable casse-tête en terme de contenus et d'horaires sans faire preuve de son efficacité, malgré l'intérêt que trouvent les enseignants à pouvoir travailler avec des petits groupes d'élèves. Dans la même conception de remédiations de la dernière chance, seront mis en place des « stages de remise à niveau » en CM1 et CM2, pendant les vacances scolaires. Les programmes

Réussite de tous : les propositions de la FSU

sont remaniés sans véritablement interroger les contenus malgré la diminution horaire (voir p. 22). Même l'école maternelle, volontiers considérée comme fleuron du système éducatif, est mise sur la sellette. Le ministre en personne dénigre la professionnalité de ses enseignants. La création de jardins d'éveil (qui est, pour l'heure, un vrai flop) vise, pour les 2/3 ans, à substituer une garderie (payante pour les familles) à l'école maternelle.

Toujours par la presse, les enseignants apprennent la modification des évaluations nationales. La mobilisation fait reculer le ministre sur une publication des résultats école par école mais trois ans plus tard, les critiques émises par l'ensemble de la communauté éducative restent, hélas, valides. Finalités, calendrier, mode de correction... enseignants et parents attendent toujours des évolutions.

La réforme de la formation initiale des enseignants s'ajoute à la liste. Les professeurs stagiaires ont trouvé aide et conseil auprès des équipes, mais c'est d'une vraie formation dont ils ont besoin.

Personne n'est dupe, les mesures servent les coupes budgétaires. Les 9 000 suppressions de postes à la rentrée prochaine continueront de dégrader les conditions d'apprentissage des élèves : quasi-disparition de la scolarisation des 2 ans, réduction des RASED, des remplacements, augmentation des effectifs... Mais au delà, c'est aussi une nouvelle définition de l'école qui s'affirme. Les enseignants ne s'y retrouvent pas, ils ont de plus en plus le sentiment d'être « empêchés » de faire réussir tous les élèves. Perte de sens, interrogation sur les missions et les valeurs de l'école, ils disent aussi, au quotidien, manquer de temps pour tout faire, pour rencontrer les familles, pour travailler en équipe... Depuis les grandes mobilisations qui ont marqué l'automne 2008, ils ne se sont pas résignés. Aujourd'hui ils ont convaincu l'opinion publique : 82 % des Français disent que la réduction du nombre de postes d'enseignants aura un effet négatif sur la réussite des élèves (cf. sondage CSA pour le SNUipp février 2011).



© TRÉVIER/SINAJA

L'école maternelle, qui est une « passerelle » entre le monde de la famille, de la toute petite enfance et celui de la société mais aussi de l'école élémentaire, doit assurer la scolarisation dans de bonnes conditions dès deux ans pour toutes les familles qui le souhaitent.

Avec ses propres rites, sa propre temporalité et ses apprentissages spécifiques, elle permet de construire le « devenir écolier » notamment par la maîtrise du langage et des attitudes scolaires. Pour cela il faut conforter sa spécificité pour qu'elle prévienne mieux les difficultés scolaires, réduire les effectifs (20 élèves maximum par classe et 15 en éducation prioritaire), des locaux et du matériel adaptés, une formation de qualité pour l'ensemble des personnels. À l'école primaire, l'organisation en cycles doit être respectée en se donnant les moyens de la mettre en œuvre. Elle permettrait de respecter les rythmes d'apprentissage de chacun, d'éviter des redoublements inefficaces et vécus douloureusement. Par ailleurs, l'articulation temps scolaire/temps périscolaire doit être repensée pour répondre aux besoins des enfants. Le calendrier annuel doit respecter l'alternance 7/2. Le temps hebdomadaire doit s'organiser en fonc-

tion des réalités et possibilités locales par décision du conseil d'école. Il faut aussi mener un débat sérieux sur les rythmes scolaires, prenant en compte toutes les données du problème : rythmes sociaux et familiaux, mise en activités des élèves, alternance des situations pédagogiques...

Affecter « plus de maîtres que de classes », notamment dans les écoles qui concentrent les élèves les plus fragiles, est une proposition phare de la FSU qui doit permettre des décroissements, des doublons, des travaux en petits groupes... D'une manière générale, la création de postes supplémentaires est nécessaire pour permettre la mise en place de temps de concertation entre les enseignants et avec les partenaires de l'école. Accompagner tous les élèves qui ont des besoins particuliers est indispensable. Cela passe par la réouverture des postes RASED supprimés, mais aussi le développement de ressources spécifiques (enseignants spécialisés, AVS professionnalisés...).

Enfin, la FSU demande de repenser la formation initiale des enseignants, de développer l'accompagnement pédagogique et une formation continue des personnels en lien avec la recherche.

De programmes en programmes

Si les programmes définissent au quotidien le travail des élèves et des enseignants, ils disent aussi ce que le pays attend de l'école, l'orientation fixée pour l'éducation des enfants. 1995, 2002, 2007, 2008... L'accélération dans la réécriture des programmes traduit une certaine instabilité du projet.

En 2002 les programmes s'inscrivent dans la loi d'orientation de 1989 qui place l'élève au centre du système éducatif dans une conception de l'école qui doit aider au développement de chaque enfant, en respectant ses rythmes (mise en place des cycles) et en intégrant de nouvelles disciplines (TICE, langues). Ces programmes ambitieux, qui s'appuient sur la polyvalence du maître pour construire une maîtrise du « lire, dire, écrire » dans toutes les disciplines, sont construits en s'appuyant sur les données de la recherche. Des documents d'accompagnement leurs sont adjoints pour donner des pistes aux enseignants.¹

En 2007 le ministre De Robien porte un premier coup à cette vision de l'école en faisant réécrire partiellement les programmes. De fortes mobilisations réduisent notamment son ambition d'imposer une méthode strictement syllabique pour l'apprentissage de la lecture. La pédagogie ne cessera depuis d'être remise en question.

En 2008, dans la frénésie des changements, et le passage à 24 heures hebdomadaires, Luc Chatel impose

de nouveaux programmes, « plus courts et compréhensibles par tous ». Faisant fi de la recherche, ils ne s'appuient pas non plus sur les enseignements des résultats des élèves français à PISA. Répondre à leur peur de l'échec et leur difficulté à s'exprimer demandait de s'appuyer sur des objectifs culturels ambitieux. C'est au contraire un resserrement sur le « lire, écrire, compter » dans une conception très mécaniste qui prévaut.

Consultés à la hâte, les enseignants dénoncent la remise en cause des cycles, l'abandon de la transversalité, la conception simpliste des apprentissages, l'alourdissement dans certaines disciplines notamment en mathématiques où des notions étudiées jusqu'ici en collège sont intégrées (opérations avec des décimaux, géométrie, règle de trois), le déséquilibre important en français dans le poids accordé à la grammaire, au vocabulaire et à l'orthographe, au détriment de la lecture et de l'expression écrite.

Sous la pression, le ministère recule sur une anticipation des apprentissages de CP dès la grande section, et

réhabilite en partie littérature de jeunesse, résolution de problèmes et démarche expérimentale en sciences. Mais les orientations générales demeurent, avec une prédominance des activités d'exercice, d'entraînement et de répétition, (certes nécessaires), au détriment des activités de découverte, de réflexion, de construction des savoirs.

La question des horaires, remise sous les feux de l'actualité avec celle des rythmes, est lourde de conséquences sur l'organisation des apprentissages et la qualité de vie à l'école. L'alourdissement en maths et en français réduit, de fait, le temps possible pour les autres champs disciplinaires dont certains peuvent se retrouver sacrifiés, ce que masque la répartition annuelle des disciplines.

Au final, les enseignants, qui expriment souvent le sentiment de « ne plus y arriver », continuent de considérer que ces programmes ne les aident pas à faire réussir les élèves.

1. Supprimés par le ministère, ces documents restent accessibles aux enseignants sur le site snuipp.fr

École en Europe

L'enseignement à l'école élémentaire est très différent d'un pays à l'autre, avec des pratiques variées par exemple sur la notation : certains États, comme la Suède ne notent pas les élèves avant les dernières années du tronc commun ; sur le redoublement avec 2 modèles : les pays nordiques ainsi que le Royaume-Uni pratiquent le passage automatique,



© TRÉVIER-SINAÏA

l'objectif étant que les enfants d'une même classe d'âge soient scolarisés ensemble. Un soutien est en général apporté aux élèves en difficulté par des personnels spécialisés (orthophonistes par exemple), les effectifs jouent évidemment un rôle majeur

Les autres États pratiquent le redoublement, toutefois celui-ci est exceptionnel en Grèce et au Portugal.

En terme de structure, 3 modèles apparaissent : dans les pays nordiques notamment, les élèves restent dans la même école jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (15 ou 16 ans). Dans le « modèle allemand », (qui concerne aussi l'Autriche, la Belgique) une orientation se fait précocement vers des filières bien distinctes. En France et dans les pays du sud de l'Europe, le collège unique succède à l'école primaire, mais l'orientation ne se fait qu'à la fin de la scolarité obligatoire, à l'issue de la 3^e.

Claude Lelièvre : « l'enseignement primaire a vécu dans les remises en cause »

Quelle est pour vous l'évolution majeure concernant l'école au cours des cinquante dernières années ?

Jusqu'au début de la cinquième République, l'école primaire a eu pour vocation d'instruire et d'éduquer les enfants du peuple jusqu'à leur entrée dans la vie active. La « dignité » du primaire et de ses maîtres passait par là, avec son examen emblématique : « le certificat de fin d'études » que l'on affrontait à 14 ans. Et cette école, dans ses programmes comme dans son organisation et ses pratiques, a connu depuis Jules Ferry jusqu'aux années 1960 une grande stabilité (qui peut alimenter la « nostalgie » de certains). Mais en 1963 le « collège d'enseignement général » est créé, qui a vocation d'accueillir tous les élèves depuis l'âge de 11-12 ans jusqu'à l'âge de 15-16 ans. Le primaire perd son couronnement de « fin d'études ». Il se tourne alors, de fait, vers un autre horizon : le pré-élémentaire. De 1963 à 1977, les classes élémentaires perdent un million d'élèves en raison de la disparition des élèves de fin d'études. En revanche, dans le même temps, le pré-élémentaire gagne un million d'élèves et double son effectif. Le centre de gravité de l'école primaire, qui était dirigé vers les grands élèves et la préparation au certificat de fin d'études, se déplace vers les petits.

Quelles en ont été les conséquences ?

Les petits de la maternelle représentent désormais 39 % des élèves de l'enseignement primaire (contre 13 % en 1963). On peut comprendre la très grande sensibilité actuelle du corps enseignant du primaire à toute mise en cause de l'école maternelle. Et aussi que la notion de « l'enfant au centre » du système éducatif l'emporte en son sein sur celle de « l'élève au centre » (d'autant plus que cette « expansion » décisive vers le pré-élémentaire a été concomitante d'une appréhension plus « globale » de l'élève - voire de l'enfant - avec la promotion de « l'éveil » et du « tiers-temps pédagogique » dans l'enseignement primaire).

Dans ces conditions (inédites), l'enseignement primaire a vécu dans les remises en cause et une certaine instabilité, d'autant plus – et surtout – que la scolarité obligatoire n'a pas été redéfinie clairement (c'est le moins que l'on puisse dire) alors même qu'elle était allongée de deux années. La valse hésitation sur la fonction dominante que devait avoir le collège a plutôt eu pour réponse (de principe, car dans la réalité cela n'a guère réussi à beaucoup d'élèves) qu'il devait être l'antichambre (traditionnel) du lycée (voire un « petit lycée »)

« Le risque n'est pas mince... qu'on fasse porter le chapeau à l'enseignement primaire et à ses maîtres »



Claude Lelièvre, historien de l'Éducation

plutôt qu'être partie intégrante d'une scolarité obligatoire en continuité avec le primaire.

Et aujourd'hui, où se situe l'école dans le système éducatif ?

La loi d'orientation de 2005 a placé pour la première fois explicitement le collège au sein de la scolarité obligatoire. Mais cette décision n'a guère été suivie d'effets sur le plan programmatique ou même sur le plan des évaluations. En témoigne éloquentement le fait que les programmes du primaire sont toujours élaborés avec le concours du groupe des inspecteurs généraux du primaire, alors que ceux du collège sont toujours éla-

borés (de leur côté et pas avec le même tempo...) par le groupe des autres inspecteurs généraux (qui va du collège au lycée). Sans compter l'élaboration manifestement inaboutie du livret de compétences, ou l'absence de clarification quant à l'évaluation terminale de cette scolarité obligatoire.

Dans ces conditions, revient plus ou moins à l'ordre du jour l'idée de remettre en place un examen d'entrée en sixième (ou à tout le moins une évaluation en fin de CM2 qui pourrait être « couperet »). Et le risque n'est pas mince que l'on revienne par ce biais à des temps antérieurs à la

réforme gaullienne du collège lui-même (à savoir l'accueil de tous les élèves ayant entre 11-12 ans et 15-16 ans), et que l'on fasse « porter le chapeau » à l'enseigne-

ment primaire et à ses maîtres, au lieu de lui donner enfin les moyens (en particulier au niveau du cycle des apprentissages premiers) pour lui permettre d'assurer sa mission. Il est vrai que ce serait rompre avec toute une politique « prioritaire » qui fait que le coût de l'élève de l'enseignement élémentaire français est inférieur de 15 % à celui de la moyenne des pays de l'OCDE, alors que le coût de l'élève du lycée français est supérieur de 15 % à la moyenne des pays de l'OCDE. *In fine*, comme l'ont déjà dit Christian Baudelot et Roger Establet, quand cessera-t-on de « compter sur la hausse du plafond pour relever le plancher » ?

La démographie de la France

Avec plus de 65 millions d'habitants, la France s'est accrue de 358 000 personnes en 2010. Le solde démographique positif la place au troisième rang européen, derrière Chypre et l'Irlande.

La France compte désormais plus de 65 millions d'habitants, dont 63,1 sur le territoire métropolitain. Elle compte 358 000 personnes de plus en 2010,



Les naissances hors mariage sont devenues majoritaires (50,6 % des nouveau-nés) en 2007.

avec un rythme d'accroissement stable sur les 3 dernières années. Cette augmentation de la population

est essentiellement due à l'accroissement naturel (l'excédent des naissances sur les décès), le solde migratoire y contribuant seulement pour 75 000 personnes, ce qui la distingue de nombre de ses partenaires européens. Avec un taux d'accroissement de 4,3 %, elle n'est dépassée que par Chypre et l'Irlande.

La France se classe désormais deuxième, loin derrière l'Allemagne (81 millions) et devant la Grande-Bretagne et l'Italie.

L'Allemagne et la plupart des derniers arrivants dans l'UE (notamment pays baltes et Bulgarie) perdent des habitants car désormais leur solde migratoire, qui les préservait d'un déficit, est négatif. Par contre l'Italie ou le Portugal qui ont un déficit de naissances, ont progressé grâce à l'immigration.

Une fécondité dynamique

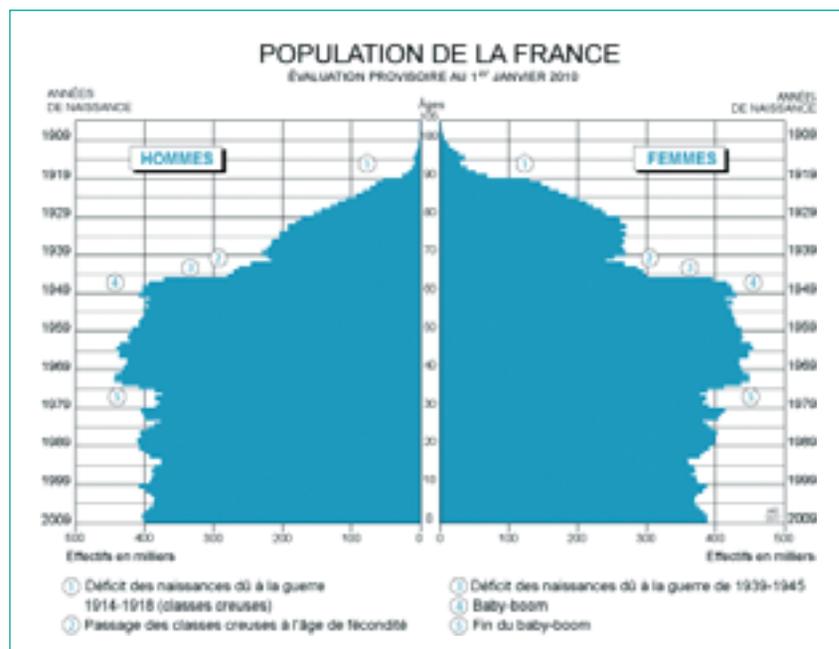
Le désir de naissance se maintient quelle que soit la situation économique, et la crise n'a pas fait chuter la natalité ces dernières années avec

un taux de fécondité de 2,01. Certes la fameuse politique familiale y est pour beaucoup : allocations familiales, PAJE ou CLCA (complément de libre choix d'activité), congé parental, aide au logement... Mais aussi un mode de vie plus ouvert que dans d'autres pays, en tout cas peu normatif. Il y a aujourd'hui plus de naissances dans les pays où le mariage a décliné que dans les pays où « il faut être marié pour avoir un enfant », et c'est particulièrement vrai en France. Concubinage et Pacs sont monnaie courante et les naissances hors mariage sont devenues majoritaires (50,6 % des nouveau-nés) en 2007. En 2010, elles ont représenté 54,8 % des naissances (43 % seulement en 2000).

De plus, les Françaises n'envisagent majoritairement pas de rester au foyer pour élever leurs enfants et c'est un choix peu contesté par la société, contrairement à l'Allemagne où les femmes qui font garder leur enfant sont surnommées « mères corbeaux ».

Cependant la « conciliation vie familiale/ vie professionnelle » reste compliquée, d'autant que les inégalités persistent entre hommes et femmes. Si les hommes consacrent un peu plus de temps à leurs enfants, cela ne se compte qu'en quelques minutes supplémentaires mais les choses bougent. Dans les nouvelles générations, les pères sont de plus en plus nombreux à prendre le congé de paternité, souhaitent s'occuper de leurs enfants. Les entreprises devront en tenir compte. L'accueil du jeune enfant, que ce soit en crèches ou chez les assistantes maternelles, reste insuffisant dans certaines régions.

Les femmes font des enfants de plus en plus tard (études, précarité...): l'âge moyen à l'accouchement a passé en 2010 la barre des 30 ans. Mais si elles ont leur premier enfant plus tardivement, cela ne les empêche pas d'avoir un 2^e voire un 3^e enfant, le taux de fécondité entre 35 et 39 ans est encore de 6,6 et de 0,7 après 40 ans.





L'accueil du jeune enfant, que ce soit en crèches ou chez les assistantes maternelles, reste insuffisant dans certaines régions.

Une espérance de vie élevée

Elle est de 84,4 ans à la naissance pour les femmes (seules les Espagnoles font aussi bien en Europe); elle est de 78,1 pour les hommes, un peu en dessous de l'Europe des 15 (à relier à la surmortalité masculine au travail notamment chez les ouvriers, et à la faiblesse des politiques de prévention en France). Début 2011, une femme de 60 ans peut espérer vivre 27,2 ans et un homme 22,4 ans. C'est au-dessus de 80 ans pour les femmes, et de 65 ans pour les hommes que des années de vie moyenne ont été gagnées en raison principalement de la chute de la mortalité due aux maladies cardiovasculaires, les cancers étant la première cause de décès.

La population française vieillit, l'allongement de durée de vie se conjuguant aux effets du baby-boom. L'âge moyen en France est de 40 ans, 16,8 % ont plus de 65 ans et les moins de 20 ans 24,6 %.

ELIZABETH LABAYE

INSEE Première 1332 janvier 2011 bilan démographique 2010.

Population, revue trimestrielle de l'INED, Juillet/septembre 2010.

2 questions à

Magali Mazuy :

« Des différences sociales importantes »

Quel est le lien entre fécondité et niveau de diplôme de la mère ?

Les différences sociales de fécondité restent importantes. Les femmes diplômées ont un peu moins d'enfants que les femmes peu diplômées, mais quel que soit le milieu social, « faire famille » reste un événement important et plébiscité : la fécondité est « soutenue » quel que soit le diplôme des femmes. Les différences les plus importantes se situent plutôt en termes de « calendriers de vie » : les femmes non diplômées sont mères beaucoup plus tôt (25 ans en moyenne pour le premier enfant contre 30 ans pour les diplômées du supérieur); elles sont plus souvent en situation de monoparentalité, à des âges où les femmes diplômées

n'ont pas encore eu leurs enfants. Les itinéraires de vie, les expériences de parentalité, et les conditions de vie des enfants qui en découlent sont donc fortement contrastés.

La fécondité des femmes « non-natives » a-t-elle une forte influence sur le niveau général de fécondité ?

La fécondité des femmes nées hors du territoire a peu d'influence sur le niveau général de fécondité : si la fécondité en France est élevée, c'est avant tout parce que les femmes nées sur le territoire font beaucoup d'enfants. Le nombre moyen n'est augmenté que de 0,1 enfant par femme si on prend en compte la fécondité des femmes nées hors du territoire.



Magali Mazuy, chargée de recherches en démographie à l'INED et au Centre Max Weber.

Il y a 140 ans, la Commune

Le 28 mars 1871, sur la place de l'Hôtel de ville, après une insurrection populaire, la Commune de Paris est proclamée. Le vendredi 18 mars 2011, le 140^e anniversaire sera fêté, toujours sur la place de l'Hôtel de ville, par un spectacle donné de 17 à 20 heures. Composé de tableaux scéniques, il rappellera l'importance de cet épisode marquant de l'histoire de France.

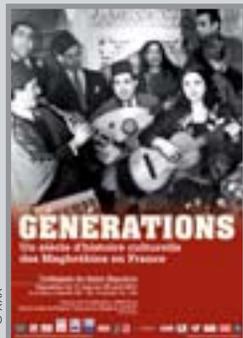


« En 72 jours », explique l'historien Claude Willard, président d'honneur des Amis de la Commune de Paris, la Commune réalise une œuvre d'une prodigieuse modernité. Elle crée la plus authentique démocratie qui ait jamais existé à travers le monde. Une démocratie directe avec des élus « révoquables et responsables » sans cesse « contrôlés par l'opinion ». Des réformes, dont l'objet font encore débats dans notre siècle, sont rapidement engagées, comme l'émancipation des femmes, la reconnaissance des étrangers comme citoyens à part entière, la séparation de l'église et de l'État, la gratuité de l'école, la culture pour tous. Un espoir mis au charnier... Des stands, notamment à destination des scolaires et des enseignants, proposeront informations et débats.

De nombreuses expositions sont également annoncées aux quatre coins de l'hexagone. Tout d'abord, du 20 mai au 20 juin, celle de la Ville de Paris à la salle des Cordeliers (15 rue de l'école de Médecine, métro Odéon). Mais également à Dieppe, au Grand-Duché de Luxembourg, à Hennebont, à Saint-Pierre des Corps, à Gentilly, dans plusieurs mairies parisiennes (XI^e, XIII^e, XIV^e)... Le 28 mai aura lieu la traditionnelle Montée au Mur des Fédérés au cimetière du Père Lachaise.

www.commune1871.org

Cultures du Maghreb à Caen



© XXX

Dans le cadre du festival «Cultures du Maghreb Acte x » de l'association Trait d'union, l'exposition «Génération, un siècle d'histoire culturelle des Maghrébins en France », est présentée du 11 mars au 29 avril au sein de la Collégiale du Saint Sépulcre à Caen. Conçue par l'association Génériques, cette exposition, déjà présentée dans quelques grandes villes, raconte par le biais d'hommes et femmes ordinaires, en particulier des artistes, la présence des Maghrébins en France. www.generations-lexpo.fr

Xal met la poésie à poil

Pour le comédien Xal, cela fait des années qu'elle nous charme ou qu'elle nous ennuie, elle l'a bien cherché ! Xal en a assez qu'on oppose sans arrêt « Culture » et « Divertissement ». Une visite des grands classiques au café-théâtre.



Les 17, 18, 19, 24 et 25 mars au Théâtre de Tatie à Marseille. Et ailleurs en Provence jusqu'en juillet au festival d'Avignon. www.poesieapoil.com

Migrations polonaises

Cette première grande rétrospective retrace l'histoire méconnue d'une communauté qui, en deux siècles de présence, a su marquer la vie économique, politique, intellectuelle et artistique française. Archives, photographies, objets, peintures, sculptures, extraits musicaux, témoignages sonores et filmés permettent d'appréhender l'immigration polonaise en France depuis 1830. Cité nationale de l'histoire de l'immigration, jusqu'au 28 août. www.histoire-immigration.fr

Arts d'Afrique, voir l'invisible

Le titre de cette exposition du musée d'Aquitaine de Bordeaux est évocateur du souhait des commissaires de proposer au visiteur d'aller au-delà de l'apparence et de la beauté de la création africaine. 200 œuvres d'exception, pour la plupart jamais exposées, masques, costumes, statuaire, accessoires évoquent des rituels de protection ou de guérison. L'ensemble exprime une communication avec l'invisible. Visites commentées tous les dimanches à 15 heures Du 22 mars au 21 août www.bordeaux.fr

Kladvij Sluban, photographe

Photographe indépendant, Kladvij Sluban a tout au long de sa vie mis son art et sa profession en regard

de paysages ou d'univers extrêmes, comme les prisons pour adolescents de Sibérie, Mongolie, Slovaquie, France, Guatemala... Ses écrits magnifiques cernent son travail. Il ne ramène pas de ses voyages ou de ses séjours des trophées spectaculaires ou pittoresques, il observe, expérimente et partage en photographies. Il est l'invité de l'Hôtel des arts de Toulon du 2 avril au 22 mai pour une exposition d'une centaine de photographies qui couvre les différents cycles de son travail.



www.hdatoulon.fr

Réouverture de la Gaîté lyrique

Haut lieu de la vie parisienne au Second Empire, bâtiment abandonné et vandalisé pendant des années, la Gaîté lyrique a retrouvé sa beauté originelle pour accueillir les cultures numériques du XXI^e siècle. L'ombre d'Offenbach plane désormais sur les créations de lumière virtuelles : musique, graphisme, cinéma, arts



visuels... L'art numérique a, depuis le 2 mars 2011, un temple de 9 500 m², ouvert aux concerts, festivals de musiques actuelles, expositions, performances, autant de manifestations de cette création multiforme.

www.gaite-lyrique.net

C'est là l'sort de la Marine ?

Le gouvernement a décidé de déplacer l'état-major de la Marine nationale, installé depuis 1789 dans l'hôtel de la Marine Place de la Concorde, pour louer le bâtiment au privé. Les réactions l'ont fait reculer.



© LUC BOEGLY

L'hôtel de la Marine transformé en complexe de luxe ?

Dans le cadre de la « valorisation » du patrimoine public, le gouvernement a décidé en septembre dernier de transférer le haut commandement de la Marine vers Balard, dans le 15^e arrondissement de la capitale, où sera réuni l'ensemble des services des affaires étrangères. Et de louer à des opérateurs privés l'un des plus prestigieux bâtiments de France, qui équilibre depuis son édification la Place de la Concorde. La réaction ne s'est pas fait attendre. Début janvier, des historiens parmi lesquels Régis Debray, Jacques Le Goff, Pierre Nora, Jean-Noël Jeanneney, ont signé un appel pour que l'État ne « brade » pas un « lieu chargé d'histoire ». Les historiens ne sont pas les seuls, les Amis de l'Hôtel de la Marine, association qui compte de nombreux parlementaires et hommes politiques de droite, lance également une pétition, signée par Valéry Giscard d'Estaing.

Un projet de luxe

Frédéric Mitterrand émet des réserves, Dominique Paillé, alors porte-parole de l'UMP, s'oppose catégoriquement. L'Élysée recule, en

repoussant la date de l'appel d'offre au 1^{er} juin, crée une « commission indépendante » confiée à VGE, mais ne retire pas l'idée initiale.

Il faut dire qu'un projet est tout prêt. Le groupe Allard a mis sur pied un cabinet de guerre, établissant le projet « La Royale », embauchant même l'ancien ministre de la culture Renaud Donnedieu de Vabres pour gérer le lobbying. Alexandre Allard, qui avait déjà acquis le Royal Monceau pour le revendre au Royaume du Qatar, a

Un musée de l'esclavage ?

Un collectif d'historiens a eu l'idée de faire de l'Hôtel de la Marine un « musée de l'esclavage, de la colonisation et de l'outre-mer », s'appuyant sur un fait historique : outre le procès-verbal d'exécution de Marie-Antoinette, c'est dans ce bâtiment qu'a été signé le second décret d'abolition de l'esclavage le 27 avril 1848 par Lamartine, sous l'impulsion de Victor Schoelcher.

prévu un ensemble luxueux. Selon Le Monde, « le lieu accueillerait des résidences d'artistes, des galeries, des marchands d'art, des fondations, des suites de grand standing pour attirer mécènes et collectionneurs ».

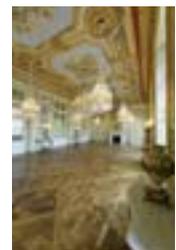
Par-delà l'Hôtel de la Marine, se pose à nouveau la question du patrimoine national et de la politique de restriction budgétaire qui restera peut-être la seule empreinte culturelle de Nicolas Sarkozy !

VÉRONIQUE GIRAUD

La genèse d'un patrimoine

L'hôtel de la Marine a été construit entre 1757 et 1774 selon les plans d'Ange-Jacques Gabriel, architecte de Louis XV sur la place de la Concorde. L'immeuble fut utilisé à l'origine comme garde-meuble royal, où le mobilier, les tapis, tapisseries, luminaires et objets décoratifs les plus précieux des demeures royales y étaient entretenus et restaurés.

Le ministre de la marine, qui avait rejoint Louis XVI après son retour forcé de Versailles à Paris, s'y est installé fortuitement en 1789. Depuis cette date, les autorités de la Marine y résident. Classé monument historique, il abrite le haut commandement de la marine dont le départ des 1 000 personnes qui y travaillent est annoncé pour 2014. L'édifice compte 552 pièces et une surface habitable de 24 000 m².



Le cinéma ne connaît pas

L'année 2010 restera celle d'une affluence record dans les salles de cinéma françaises. Alors que l'on croyait finies les salles obscures, les Français s'y sont précipités, autant qu'en 1967. Comment expliquer un tel regain en temps de crise ?

Dans les années soixante, au cœur des villes françaises, les théâtres et les grands cafés ont cédé la place aux salles de cinéma. Non plus une salle pour un cinéma, comme avant, mais plusieurs salles en un seul cinéma. Déjà, c'est pour résister à l'arrivée massive des téléviseurs dans les foyers qui diffusent la seule première



xxx

chaîne de service public, heureusement en noir et blanc. Avant la télé dans chaque foyer, le pic a été atteint en 1957 avec 411 millions de billets vendus. Depuis, c'est la dégringolade : 350 millions en 1960 puis 211 en 1967. Le cinéma flamboyant se décline cependant sous toutes ses formes, de l'intimiste Berg-

man au populiste Belmondo, du magnifique Fellini au séduisant James Bond, et parvient à endiguer la dé-crise.

Mais la chute reprend avec la prolifération de la concurrence, d'abord les magnétoscopes, puis la multiplication des chaînes de télé, enfin celles des DVD et surtout d'internet. La tendance semble irrémédiable, d'autant que, en partie pour compenser la perte de clientèle, les exploitants augmentent le prix d'entrée (17 fois plus cher en 1990 que trente ans plus tôt, alors que l'inflation n'a multiplié les prix que par 7). Le cinéma se concentre dans des multiplexes périphériques, alors que nombre de petites villes ne conservent souvent une salle que grâce à l'intervention des municipalités. On tombe alors au plus bas : 116 millions d'entrées en 1992.

206 millions d'entrées

Avec le lancement des cartes de fidélités qui rabaisent le prix, le cinéma connaît un regain de spectateurs et atteint les 187 millions d'entrées en 2001. Ce sera sa moyenne dans la première décennie du siècle, grâce notamment au succès de quelques films

phare. Avec 20,4 millions de billets vendus, *Bienvenue chez les Ch'tis* assume à lui seul 11 % des entrées en 2008 et une belle remontée de la part des films français passée de 36,5 % en 2007 à 45,3 %.

Mais rien de cela en 2010, pas de bataille commerciale particulière (à part un timide début de la 3D et la numérisation des salles), pas de film à 20 millions d'entrées. Et pourtant, 2010 flirte avec 1967 affichant 206,5 millions d'entrées. Si l'on en croit le Centre national du cinéma (CNC), gardien du temple en la matière, on aurait pu faire mieux si les intempéries n'avaient rendu décevant le meilleur mois de l'année, celui de décembre (- 13 % par rapport à 2009). Que s'est-il donc passé ? Plus de films vus ? Non, en 1967 les Français voyaient près de deux fois plus de films. L'analyse quantitative révèle que de nombreux films ont réalisé de beaux scores : les anglos-saxons réussissent ainsi, sur quatre films, les 20 millions d'entrées (*Harry Potter 7*, *Shrek 4*, *l'Alice* de Tim Burton et *Toy Story 2*). Un film français se hisse à ce niveau, malgré les très mauvaises critiques : *Les Petits mouchoirs* (5,2 millions). Suivent une centaine de productions qui dépassent le demi-million de billets vendus.

La crise

Le CNC a une explication, lue dans l'historique de la courbe des fréquentations : en temps de crise, le cinéma est une valeur sûre. Pour rêver, pour se divertir ou pour comprendre, selon l'envie du jour. C'est également l'avis de Jeanine Basinger directrice du département cinéma de l'Université de Wesleyan dans le Connecticut « Il se passe exactement la même chose que pendant la crise de 1929 et la Seconde Guerre mondiale (...). Comme aujourd'hui, le public cherchait à se changer les idées.

L'importance des films nationaux

« La croissance générale est principalement due au succès des films nationaux » : c'est la conclusion que l'Observatoire européen de l'audiovisuel tire d'une étude sur les 24 États membres pour lesquels des données sur 2008 et 2009 sont disponibles. 14 d'entre eux ont enregistré une augmentation de la part de marché des films nationaux d'une année sur l'autre. « De plus, dans 11 de ces pays, la part de marché des films nationaux a atteint son niveau le plus élevé des cinq dernières années ».

La France arrive en tête, grâce surtout à deux films, Bienvenue chez les Ch'tis et Astérix aux Jeux Olympiques. Elle porte ainsi à 45,4 %, la part de marché des films nationaux, son plus haut niveau depuis 1984. En Allemagne Keinohrhasen et Die Welle ont permis une progression de 7,7 % de la part de marché des films nationaux. Même progression en République tchèque (39,6 % de part de marché), au Danemark (33 %), au Royaume-Uni (31 %), en Italie (29,3 %), en Pologne (25,4 %) et en Slovaquie (15,6 %).

la crise



© TRÉVIERS/NAJA

Les spectateurs étaient avides de films de pur divertissement, mais ils voulaient aussi voir des films sérieux qui leur permettaient de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivaient. »

Une étude de l'Observatoire européen de l'audiovisuel (voir ci-contre) réalisé l'an dernier ajoute un autre paramètre : « La croissance générale est principalement due au succès des films nationaux ». C'est vrai pour tous les pays qui ont encore une industrie cinématographique. Mais après la décade des années quatre-vingt où le cinéma américain imposait son insolente puissance, jusqu'à devenir le premier produit d'exportation des États-Unis, les cinémas nationaux se sont reconstruits, à l'image de la Movida espagnole ou de la jeune école italienne. La France, elle, a toujours maintenu de bonnes productions, grâce à son système d'avance sur recettes, la fameuse exception culturelle française, que les Hollywoodiens entendaient sacrifier sur l'autel du commerce international. Ils n'y sont pas parvenus...

JACQUES MUCCHIELLI

2011, ça continue ?

À la mi-mars, les entrées sur 2011 auraient tendance à confirmer la tendance amorcée en 2010. Les Français, qui avaient un peu délaissé les salles obscures au mois de décembre 2010, ont eu la même attitude en janvier 2011 où la fréquentation a baissé de 25 %, mais sur un des mois qui est traditionnellement un des plus faibles de l'année. Les exploitants de salles attribuent ce recul au mauvais temps qu'il a fait sur la France, limitant les déplacements. En revanche, avec 21,54 millions d'entrées, février 2011 annonce des résultats supérieurs de 5 % à février 2010.

Quelques films portent cet engouement : avec 7,5 millions d'entrées *Rien à déclarer* ne renouvelle pas le record de *Bienvenue chez les Ch'tis*, mais confirme l'at-



trait des spectateurs pour le cinéma de Dany Boon qui cette fois engrange également sur une star de la comédie populaire, l'acteur Benoît Poelvoorde. En seconde position, le film britannique de Tom Hooper *Le Discours d'un roi*, qui a obtenu les quatre plus importants Oscars de l'année à Hollywood (ceux du film, du réalisateur, de l'acteur principal et du scénario) totalise sur six semaines 2 139 000 entrées.

Viennent ensuite deux films américains *Black Swan* de Darren Aronofsky qui a joué

d'une promotion exceptionnelle couplée à l'arrivée de Natalie Portman dans le team de Dior. Il dépasse les 2 millions d'entrées ravissant la troisième place à *Au-delà*, un film de Clint Eastwood avec Matt Damon et Cécile de France (1 870 000 entrées). Belle arrivée également au box-office pour le film de Philippe Le Gay avec Fabrice Lucchini et Sandrine Kiberlain *Les Femmes du sixième étage* qui affichent 1 264 000 entrées, suivi d'un autre français, *Le fils à Jo* (1,2 million) de Philippe Guillard avec Gérard Lanvin.

Alain Gresh est directeur adjoint du *Monde diplomatique* et spécialiste du monde arabe. Il analyse pour nous les révolutions arabes.

Tant de pays arabes qui s'embrasent, comment expliquer ?

Le monde arabe est resté à l'écart de tous les mouvements de libération qui ont marqué la planète depuis 1970, la fin des dictatures d'Amérique latine, la chute du mur de Berlin, les libérations en Asie, Philippines, Thaïlande... Je crois que cela explique la rapidité du mouvement et sa capacité à embraser plusieurs pays.

Pourquoi un tel embrasement ?

Je vois trois raisons communes. Le caractère autoritaire et dictatorial de ces régimes a entraîné un mépris absolu, quotidien, du citoyen. On pouvait être arrêté pour n'importe quel motif. Bouazizi(*) avait le bac, pas de travail, il s'est fait vendeur des quatre saisons, et la police le harcelait tous les jours. Cet arbitraire explique la revendication de dignité humaine commune à toutes les couches de la société.

La seconde raison est économique et sociale. Il ne s'agit pas seulement de la pauvreté. Les politiques qui ont été mises en place ces dernières années, sous pression des pays du nord et du FMI, ont produit, d'une part, un enrichissement insolent des couches dirigeantes. Cela existait avant, mais c'était en millions de dollars. Là, c'est en milliards, et c'est visible. D'autre part, la remise en cause de ce qui existait d'États providences dans la santé, l'éducation, les subventions aux produits de première nécessité. Enfin, il y a la question démographique. En 2010, 1,5 million d'Égyptiens ont eu 20 ans. Des millions de jeunes arrivent sur le marché du travail, plus diplômés que leurs aînés, plus informés sur le monde. Mais il n'y a pas de travail.

Il a eu un effet domino...

Ce qui explique la rapidité de propagation, ce sont bien les points communs. Et puis, les réseaux sociaux et les chaînes satellitaires, particulièrement Al Jazeera, ont montré dans l'instant ce qui se passait dans le pays voisin.



Une telle révolution ne vient pas d'un coup...

Il y a eu des luttes ouvrières importantes, particulièrement en Tunisie ou en Égypte ces dernières années.

des luttes de quartiers pour l'eau ou l'électricité. Il s'agissait de revendications sociales. Aujourd'hui la concentration des revendications sur le politique est évidente. Cela dit pourquoi ça explose à ce moment-là ? Personne ne peut le dire.

Le contexte international a changé ?

Ces régimes ont été soutenus bien au-delà de la réalpolitik. Entretenir des relations avec les gouvernements n'oblige pas à faire les éloges de Ben Ali ou de Moubarak. Et quand les Européens vendent des gaz lacrimogènes, c'est bien pour le maintien de l'ordre. C'est pourquoi Américains et Européens ont été au-dessous de tout et ont mis du temps à se ressaisir. Ce qui va changer, c'est les positions des États arabes face au conflit Israélo-palestinien. Des régimes démocratiques devront tenir compte de l'opinion publique qui est très sensible à cette question.

« Un mouvement irréversible »

Ces mouvements sont-ils irréversibles ?

Oui. Les revendications sont politiques et elles resteront. La dissolution de la sécurité d'État en Égypte, la constituante en Tunisie... Personne ne se contentera de réformettes. Et pour la première fois, nous aurons des élections avec alternance. Et puis, il faut penser à un mouvement sur le long terme et ne pas se faire d'illusions, les fronts très larges qui agissent ont des intérêts différents, cela se verra sur les questions sociales.

Et la place des islamistes ?

J'écris toujours islamismes au pluriel. Entre l'AKP, parti conservateur de droite en Turquie, et Al Quaida, il n'y a pas beaucoup de points communs. L'image qui m'a marqué, c'est une femme en niqab haranguant la foule au Yémen. En Égypte, les Frères musulmans sont très divisés, mais ils se sont prononcés pour le multipartisme. Sont-ils sincères ? Qu'est-ce que ça veut dire la sincérité d'un homme politique ? Est-ce que les nôtres sont sincères ?

Personnellement, comment avez-vous réagi ?

C'est inattendu, une véritable bouffée d'oxygène. J'espère que ça va contribuer à changer l'image de l'Arabe et de l'islam en France. On a trop tendance à penser que dire arabe suffit à définir quelqu'un. Pour les États-Unis, c'est une question d'affaires étrangères. Pour les Européens, c'est aussi une question d'affaires intérieures.

PROPOS RECUEILLIS
PAR JACQUES MOULINS

**ALAIN
GRESH**

Alain Gresh est né en 1948 en Égypte. Directeur adjoint du *Monde diplomatique*, il est l'auteur de nombreux ouvrages sur le Moyen-Orient, l'islam et le conflit Israélo-palestinien. Il a notamment écrit *L'islam en questions*, Actes Sud, 2000 avec Tariq Ramadan. Il publie ce mois-ci un dictionnaire raisonné du monde arabe *Cent clefs du Proche-Orient* chez Fayard.

(*) Le 17 décembre, Mohamed Bouazizi s'immolait par le feu en Tunisie. Cet événement a déclenché les mouvements.

Alliez éducation et protection de l'environnement grâce au **Pack Ecole Batribox** !

Le programme de sensibilisation et de collecte des piles et batteries usagées de SCRELEC équipe déjà plus de 2 000 établissements scolaires.



Financé par les producteurs, premiers importateurs ou vendeurs sous marque de distributeurs, de piles et batteries, SCRELEC est un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour la collecte et le traitement des piles et des batteries usagées.

Avec le **Pack Ecole Batribox**, SCRELEC a la volonté de mobiliser l'ensemble des établissements scolaires de l'hexagone, de la maternelle au lycée et de rattraper ainsi l'avance prise par nos voisins du nord de l'Europe.

En Belgique, en Allemagne et en Autriche une pile usagée sur quatre est collectée par le biais des écoles.

Diffusion des bonnes pratiques environnementales

Ce programme complet de sensibilisation et de collecte mis gratuitement à disposition de tous les établissements scolaires qui en font la demande, incite les élèves à adopter les bonnes pratiques de tri et de gestion des déchets.

Lancé en juin 2008, le Pack Ecole Batribox offre d'ores et déjà l'opportunité à 720 000 élèves d'agir concrètement pour la protection de l'environnement au sein de leur établissement avec un geste simple.

Saviez-vous que chaque ménage français stocke chez lui en moyenne 2,5 Kg de piles et batteries usagées ?

Les élèves jouent le jeu

Les résultats sont très encourageants car grâce aux élèves et au travail des enseignants, plus de 66 000 kilos de piles et de batteries ont été collectés via le programme de collecte et de traitement :

« Batribox, l'Eco Réflexe ».

Le recyclage des métaux composant les piles et batteries participe à la préservation de nos ressources.

Comment devenir éco-acteur en quelques clics ?

Le Pack Ecole Batribox est destiné à tous les enseignants et chefs d'établissement qui souhaitent faire bénéficier leurs élèves d'une démarche de sensibilisation efficace.

Rendez-vous sur www.screlec.fr

puis cliquez sur « commander gratuitement votre Pack Ecole Batribox » et laissez-vous guider !



Le programme de sensibilisation

- Un poster pour tout savoir sur les différentes étapes de la fin de vie des piles et batteries usagées et des affiches de signalisation.
- Un DVD pour suivre en images le parcours d'une pile ou d'une batterie usagée.
- Des dépliants d'information.
- Un quizz interactif, développé par matière (histoire, géographie, SVT, sciences et français) disponible sur www.batribox.fr

Le Pack Ecole Batribox se compose ainsi :

- 1 borne de collecte (bac de comptoir et/ou borne sur pied),
- 2 cartons d'enlèvement,
- Les outils de sensibilisation.



C'est le jour où mon fils est entré à la maternelle que j'ai réalisé que je n'étais pas éternelle.

Pour l'instant, tout va bien, j'ai 32 ans, je suis en pleine forme. Mais si je meurs demain, mon fils pourra-t-il faire les études qu'il veut ? Alors, j'ai appelé la MAIF et ils m'ont parlé de leur assurance décès. Nous avons calculé la somme dont mon fils aura besoin pour faire ses études et bien démarrer dans la vie. Et nous avons déterminé ensemble le montant de ma cotisation. Aujourd'hui, tout est prêt. Je n'y pense plus et je me sens beaucoup plus légère.

Élodie - responsable des achats à Paris.



ASSURANCE DÉCÈS « RASSURCAP »*
Réalisez une simulation sur maif.fr



ASSUREUR MILITANT